

A193

défense de Occident

UNIVERSITY
OF MICHIGAN

Maurice BARDECHE :

MAR 27 1972

Les Enrichissements sans cause

PERIODICAL
READING ROOM



Luc TIRENNE :

Le Tiers-Monde : la fin d'une illusion



Thierry BECKER :

Toussenel, socialiste autoritaire



Julius EVOLA :

Le libéralisme grande route de la décadence



En Souscription

LES SEPT COULEURS, 68, rue de Vaugirard, Paris (6^e)

Tarmo KUNNAS

DRIEU, CELINE, BRASILLACH
et la
TENTATION FASCISTE

*Thèse présentée pour le Doctorat d'Etat
devant la Faculté des Lettres
de l'Université d'Helsinki*

*La première importante étude universitaire
sur les trois grands écrivains français de l'entre-
deux guerres et sur leur place dans la littérature
européenne du XX^e siècle.*

UN OUVRAGE DE REFERENCE

Un volume in-8° de 320 pages avec une importante
bibliographie, un index, et un appareil de citations...

Prix de souscription jusqu'au 15 avril : 24 F

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

NOM

ADRESSE

désire recevoir exemplaires de Tarmo Kunnas :
Drieu, Céline, Brasillach...

Ci-joint F en mandat, chèque bancaire ou
virement à notre compte postal, **Les Sept Couleurs,**
2182.19 Paris

Signature :

Défense de l'Occident

Nouvelle série — 20^e année

Février 1972 — N^o 102

SOMMAIRE

- Maurice BARDECHE : *Les Enrichissements sans cause* 3
- Luc TIRENNE : *Le Tiers monde : fin d'une illusion*. 14
- Julius EVOLA : *Le Libéralisme grande route de la décadence* 23
- Thierry BECKER : *Toussenel, socialiste autoritaire* 38
- Pierre HOFSTETTER : *Comment ils firent leur guerre* 53

CHRONIQUES

- LES LIVRES DU MOIS, par Jean-Paul ROUDEAU, Luc TIRENNE, Pascal YAGUE, Serge THOMAS ;
Les Samouraï, les Parachutistes, Les Marines ; La Révolution liturgique ; Histoire élémentaire de Vichy ; L'Europe en chemises ou l'extrême-droite entre deux guerres ; La Tragédie de Vérone ; Le Procès de la démocratie ; Les Sionistes par eux-mêmes 61
- CHRONIQUE DES ARTS, par F.-H. LEM : *Vincent Van Gogh au Musée National de l'Orangerie* 73
-

13, rue des Montibœufs - PARIS (20^e) - CCP 65.35.65 Paris

BULLETIN D'ABONNEMENT

Veillez m'inscrire pour un abonnement de
à votre revue *DEFENSE DE L'OCCIDENT* à partir du
N°

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

Signature :

Prix numéro ordinaire : 4 F
Abonnements. 1 an : 40 F
Etranger : 1 an : 42 F
Propagande 100 F

*Paiement par mandat, chèque bancaire, ou virement postal
adressé à « Défense de l'Occident », 13, rue des Montibœufs*

Paris-20^e — C.C.P. 65-35-65 Paris.

Les enrichissements sans cause

On peut se demander si le principal obstacle à la justice sociale, n'est pas les théoriciens. On comprend pourquoi les banquiers ont si souvent soutenu le communisme. Qu'y a-t-il de plus confortable pour eux que d'avoir affaire à des utopies ? Les doctrinaires du socialisme intégral nous invitent à choisir entre la misère et la perpétuité de l'injustice. Ils nous proposent une destruction complète du mécanisme économique dans lequel nous vivons en échange d'un triomphe de la justice qui ne s'est manifesté jusqu'à présent que par le rationnement, le paupérisme et des formes diverses d'association à la production qui sont autant de formes de la servitude. Entre le pharaonisme lugubre des pays socialistes et la cohue bigarrée et pittoresque de l'injustice capitaliste, il n'est pas étonnant que les électeurs qu'on prétend « consulter » se réfugient peureusement sur les coteaux verdoyants d'un réformisme inefficace qui leur donne à la fois l'illusion du progrès social et la certitude que le mode de vie auquel ils sont habitués ne changera pas. C'est pourquoi le communisme évite toujours de se présenter à visage découvert et n'a jamais pu réussir qu'en s'imposant par la violence ou en se présentant sous le masque des formules rassurantes et trompeuses de Front Populaire. Les communistes savent très bien et ils savent beaucoup mieux que nous que le communisme pur est « invendable », à l'électeur, et non

seulement le communisme pur, mais toutes les formes théoriques et rigides du socialisme, devant lesquelles les électeurs foncièrement petits bourgeois éprouvent la peur que leurs pères éprouvaient devant les « partageux ». Evidemment rien n'est plus favorable aux riches et aux nantis, à ceux qui se sont bien installés dans l'exploitation, que ces choix abruptes entre l'inconnu et l'habituel qui se traduisent ordinairement par des poussées réformistes lénitives pour l'électeur et inoffensives pour le possédant.

Une caractéristique des régimes autoritaires, c'est qu'ils sont, au contraire, essentiellement pragmatiques. C'est pour cela que le grand capital les craint et préfère les inconvénients d'une douce anarchie aux dangers d'une direction énergique. Les régimes autoritaires sont seuls capables d'assurer ce que notre société peut supporter de justice sociale sans la payer par la vie de caserne que nous promettent depuis cent ans les apôtres et théoriciens du socialisme.

Car la fortune, finalement, est *physique*. Le dernier et le plus subtil des camouflages des plouto-démocraties, beaucoup plus subtil que tous les camouflages inventés par le communisme, a été de la présenter comme métamorphosée par quelque baguette magique et devenue insaisissable, anonyme, impalpable. Et c'est vrai qu'elle l'est par sa définition juridique qui la met ainsi à l'abri des tentatives rudimentaires. Mais en même temps elle est palpable, elle est individuelle : *car il y a des riches*. Tout système politique qui s'en prend à la cause et accepte d'échouer devant l'objectif impossible à atteindre qu'il se propose au lieu de s'en prendre aux effets qu'il est facile d'appréhender et de sanctionner, est *objectivement*, comme disent les marxistes, une trahison à l'égard de tous ceux qui par leur travail font la prospérité et la puissance d'une nation. Ce qu'il importe donc de rechercher, ce n'est pas quelque solution utopique qui empêcherait à l'avenir la réalisation de profits illicites au moyen de l'esclavage de tous, mais la punition des profits illicites qui ont été réalisés par le parasitisme, l'exploitation et l'usure.

Pour limiter une telle enquête et la rendre pratiquement réalisable, il suffit de la borner à un temps relativement court et de comparer le cadastre des fortunes tel qu'il existait en 1940 à celui qui existe aujourd'hui. Les fortunes fondées sur le travail, sur la création, sur une activité utile d'une façon quelconque à la production, sont toutes explicables et leur histoire peut être reconstituée facilement. Il en est de même des fortunes patriarcales que les circonstances et l'érosion de la monnaie ont pu augmenter, mais qui n'en sont pas moins possédées à juste titre. Au contraire, les fortunes fondées sur le marché noir, la prévarication, la délation, le vol, les trafics, le crime, sont des fortunes champignons dont l'histoire est insaisissable et qui apparaissent comme autant de miracles. Ce sont ces fortunes sans cause qui constituent l'insulte la plus grave faite à l'honnêteté, à la morale, à la justice et à tous ceux qui participent à la production.

Il est facile de montrer que tous les scandales qui ont frappé l'opinion publique pendant ces derniers temps peuvent tous être sanctionnés par une telle enquête sur les enrichissements sans cause, beaucoup plus sûrement que par nos mécanismes judiciaires habituels. Les requins de l'immobilier embarrassent tout le monde parce qu'ils ont simplement utilisé adroitement les lacunes des lois. Les fautes qu'on leur reproche sont obscures ou équivoques, leurs avocats n'auront aucune peine à soutenir que leur situation, précaire pour l'instant, aurait pu s'améliorer dans l'avenir si l'on n'avait pas organisé systématiquement leur ruine, et que, par conséquent, leurs peu intéressantes victimes sont frappées autant qu'eux-mêmes par leur déconfiture. Tout cela est vrai, mais ce qui est certain, palpable et sûr, c'est que M. Frenkel, M^e Rochemore et un certain nombre d'autres étaient des gens qui n'avaient pas un sou en 1940 et qui se trouvent aujourd'hui à la tête d'un certain nombre de milliards sans avoir rendu à la production les services éminents qui seuls justifient des fortunes aussi exceptionnelles. Si cette constatation était à la base de notre législation, il leur serait impossible de se réfugier dans la

procédure. Ils seraient condamnés par l'évidence même de leur enrichissement purement spéculatif.

Le cas symbolique de M. Chaban-Delmas n'illustre pas moins brillamment cette thèse. Nous n'avons dans cette revue aucune sympathie particulière pour M. Chaban-Delmas, mais il est évident que dans cette affaire, lui aussi n'a fait que profiter des facilités que lui offrait la législation fiscale. Qu'il soit peu adroit pour un Président du Conseil de réussir à ne pas payer d'impôts, c'est une autre affaire. Mais il faut avouer aussi qu'il est bien difficile d'exiger d'un homme d'Etat qu'il *falsifie* sa déclaration d'impôts pour réussir à envoyer un chèque important à son percepteur. Mais, là où M. Chaban-Delmas appartient à notre gibier, c'est lorsque dans ce système du cadastre des fortunes on entreprend de comparer la fortune personnelle de M. Chaban-Delmas en 1940 et celle qu'il a aujourd'hui. On ne voit pas, en effet, dans sa carrière, les services éminents qu'il a pu rendre à l'économie ou à la production de notre pays et qui justifient qu'il ait si brillamment réalisé une réussite financière que ses fonctions ne comportaient pas. Je ne sais ce que valent les explications qu'il a données à la télévision. Il faudrait pour les vérifier des documents que je n'ai pas. Mais ces explications même nous font imaginer la complexité des itinéraires secrets par lesquels on peut acquérir une grande fortune et l'impuissance des juges devant les labyrinthes qui sont ainsi créés. Toutes les explications qu'a données M. Chaban-Delmas s'écroulent, si l'on avance l'hypothèse qu'un « homme de paille » ou des « hommes de paille » peuvent posséder à sa place. On va loin avec une telle hypothèse. Et il est certain qu'en particulier, on va au-delà des juges et qu'on est obligé d'avoir recours à des procédés de police avec tous les inconvénients que ceux-ci comportent. Mais devons-nous jeter l'éponge à cause de cela et décider une fois pour toutes que les honnêtes gens sont impuissants devant l'habileté et les subterfuges ?

Le secret de la vie privée est bien commode en cette affaire. Tel célèbre avocat, qui est en même temps politicien, s'indignera qu'on lui demande compte de sa fortune

privée : c'est très fâcheux en effet. Mais si cette fortune *privée* est inexplicable par les honoraires qu'il a pu demander et les services qui ont pu être rémunérés ouvertement ? Si l'analyse de cette fortune ne résiste pas à l'examen ? Si tous ceux qui sont renseignés ou qui doivent l'être *savent* et en sont réduits à se taire ? Faut-il en conclure que les régimes démocratiques sont désarmés devant les fortunes adroitement acquises par le trafic d'influence et la prévarication, comme devant celles qui ont pour origine des trafics criminels *dont on ne peut pas administrer la preuve* ?



On a pris cet exemple parce qu'il était symbolique. Les Chaban-Delmas, de nos jours, sont légion. Mais ils sont moins visibles que le Président du Conseil. Les fortunes inexplicables qui se sont construites en trente ans sont certainement un des éléments les plus démoralisants de la société actuelle. Quand on se plaint que les jeunes ne croient plus à rien, que toutes les valeurs s'effondrent, que le banditisme et les trafics se répandent avec une rapidité effrayante, c'est assurément aux modèles d'enrichissement-éclair qui ont été fournis depuis trente ans qu'il faut en faire porter en grande partie la responsabilité. L'honnêteté, malgré les racines profondes qu'elle plonge en la plupart des hommes, finit par être arrachée et détruite quand des caïds produisent impunément leurs fortunes insolentes fondées sur le pillage, la prévarication, le trafic d'influence, la drogue, le crime et les formes innombrables de l'escroquerie et du vol qui ont marqué trente ans d'histoire exagérément favorable aux pilleurs d'épaves. Si l'on entreprenait sur toutes les fortunes qui sont supérieures à quelques centaines de millions une enquête cadastrale destinée à savoir si elles sont justifiées ou non, ce bol d'air pur serait certainement plus efficace pour rétablir la confiance que les mesures théoriques dont nos doctrinaires se gargarisent si facilement. Une chose qui nous manque certainement autant qu'une

police de surveillance de la voirie et des immeubles, c'est une police de surveillance des fortunes.

Notre Code Pénal, établi sous l'influence de la Déclaration des Droits de l'homme qui proclamait l'égalité de tous les citoyens contenait par là une cause profonde d'injustice et d'inefficacité. Aussi bien dans le niveau que dans l'exécution de la peine, la valeur de la sanction, la simple intervention de la justice pénale, ont un poids très différent suivant les individus, leur passé, leur caractère, leur situation sociale. De même, deux actes analogues par l'analyse juridique qu'on en peut faire sont en réalité des actes très différents par leur résultat et le détail de leur exécution : le vol d'un transistor derrière la grille d'une vitrine est le même délit que le vol au guichet d'une banque sous la menace d'un pistolet à eau, la petite escroquerie miteuse qui rapporte quelques milliers de francs est juridiquement de même nature que celle qui porte sur des dizaines de millions. Une législation juste devrait être essentiellement quantitative et catégorielle. La gradation établie par la jurisprudence ne répare pas le contresens du législateur. Il y a des catégories de justiciables différents auxquels doit s'appliquer une justice différente. Il y a des catégories de délits analogues par leur définition et auxquels doivent s'appliquer des sanctions différentes. Seule une refonte complète de notre Code Pénal peut nous permettre d'atteindre ceux dont la vie et le luxe sont un défi continu à l'honnêteté et au travail.

Cette transformation du Code Pénal, facilement réalisable, ne serait pas, toutefois, en elle-même un instrument suffisant. Pour atteindre efficacement les formes modernes du trafic, du banditisme et de la prévarication, il est indispensable de toucher dans certains cas à l'un des principes fondamentaux de notre Droit, celui du fardeau de la preuve. On ne peut le faire évidemment qu'avec d'extrêmes précautions, puisque cette obligation d'administrer la preuve qui est faite au Ministère public est la sauvegarde de la liberté de chacun. Mais il est certain aussi que, dans les cas qui nous préoccupent, cette obligation pour l'accusation d'apporter une preuve sur

des faits anciens, dissimulés et souvent invisibles est une cause de paralysie insurmontable. Il faudrait donc envisager qu'à partir d'un certain chiffre, nécessairement élevé, d'enrichissement sans cause, un jury soit habilité à se prononcer préalablement dans chaque cas et qu'il ait le pouvoir de décharger le Ministère public dans le procès futur de l'administration de la preuve en raison de la notoriété des faits.

Cette mesure exorbitante du Droit est la seule manière dont notre société peut désormais se protéger contre les formes récentes de la criminalité et de la prévarication : la pègre, le milieu de la drogue, les principaux trafiquants d'influence, les spécialistes de l'évasion des capitaux sont pour la plupart connus des services chargés de les dépister, même l'identification, plus difficile à établir, des « hommes de paille » est possible dans de nombreux cas. La cartographie de ces suspects est tenue à jour et c'est un des scandales de notre temps que tous ces professionnels des pots-de-vin et du crime puissent régulièrement passer à travers les mailles du filet, parce qu'on sait tout sur eux mais qu'on ne peut rien prouver contre eux. En leur laissant la possibilité d'établir pour leur défense qu'ils ont exercé *publiquement* une activité assez fructueuse pour faire d'eux en quelques années des milliardaires, on permet à ceux qui n'ont rien à se reprocher et qui ont été accusés à tort de convaincre des juges impartiaux. Mais s'ils succombent dans cette exposition publique de leur bonne foi et s'ils ne parviennent pas à expliquer devant de simples honnêtes gens leur enrichissement subit, ils devraient être livrés au *bras séculier*, c'est-à-dire à un tribunal qui, tout en ne retirant rien aux droits de la défense, imposerait aux inculpés de faire la preuve des moyens par lesquels ils prétendent expliquer leur enrichissement.

Cette procédure paraît inhabituelle à notre Droit, mais remarquons qu'en fait elle est déjà entrée dans nos mœurs. L'article de la loi des Finances qui permet de taxer les contribuables d'après leurs ressources extérieures repose en fait sur le même principe, à savoir que devant l'évidence, l'administration n'a pas besoin d'ap-

puyer sa taxation sur d'autres documents. Faut-il en conclure que seule l'administration fiscale est pourvue d'un matériel législatif moderne et efficace et que le Ministre de la justice est moins bien outillé pour nous défendre contre le crime, la drogue et la prévarication que le Ministre des Finances pour assurer ses rentrées d'impôts?

*
**

Le juridisme individualiste a pour résultat de mettre en danger notre santé morale et notre sécurité. Les droits de l'individu dans les sociétés modernes sont si parfaitement assurés que les droits élémentaires des honnêtes gens et leur sécurité ne le sont plus. Nous risquons d'être victimes à chaque instant de fous ou d'escrocs catalogués qui sont laissés en liberté à cause du laxisme de nos lois. L'inertie de l'opinion publique depuis vingt-cinq ans est si grande qu'on a pu lui faire accepter et même applaudir des centaines de condamnations à mort pour délit d'opinion et qu'on l'apitoie aujourd'hui sur des gangsters et des tueurs à qui l'on inflige dix ans de travaux forcés et qui sont remis en liberté au bout de quatre ans. Les débats ahurissants de niaiserie qui ont eu lieu à la télévision au sujet du régime des prisons ont abondamment prouvé la nécessité d'introduire dans nos lois la notion de *discrimination*. Si, en effet, il est consternant que les délinquants primaires ou occasionnels se trouvent placés dans nos prisons dans des conditions morales dangereuses et exposés par notre incurie à devenir plus tard des professionnels de la délinquance ou de crime, il est, en revanche, absurde qu'on place dans les mêmes lieux, qu'on accorde le bénéfice des mêmes réformes, la protection des mêmes lois et des mêmes magistrats à des spécialistes dont tout le monde sait qu'ils sont irrécupérables, qu'ils doivent être mis hors d'état de nuire et que leur châtiment doit être exemplaire et définitif. Le législateur moderne ne sait plus décider en fonction de l'intérêt collectif, il a cessé d'être ce que doit être premièrement tout législateur, le défenseur de la collectivité nationale. On accuse notre Droit d'être

trop répressif : sur tous les points importants, c'est le contraire qui est vrai, il ne l'est pas assez. La défense de la collectivité nationale exige que les individus dangereux et connus pour tels soient réduits à l'impuissance. Lorsqu'il s'agit des spécialistes de la pègre, le bague et la relégation étaient des instruments de la protection sociale qu'on a eu grand tort d'abandonner. Il est vrai que, dans la pensée de ceux qui dirigent réellement nos pays, ces institutions ne sont pas abandonnées tout à fait : elles sont réservées à leurs adversaires politiques et ils espèrent bien avoir l'occasion de s'en servir un jour contre ceux qui empêchent de piller et d'exploiter.

*
**

L'objection la plus grave et la plus solide qu'on puisse faire contre les régimes autoritaires, c'est que l'autorité y doit être exercée par des gens désintéressés et intègres. Or, il ne suffit pas que le chef d'un Etat autoritaire soit personnellement intègre et désintéressé. Il faut aussi qu'il ait le courage de s'assurer qu'autour de lui le désintéressement et le sens du service public sont la règle. Beaucoup plus que les républiques, les dictatures doivent reposer sur la vertu. Dans l'équilibre institutionnel de tout Etat autoritaire, il faut donc prévoir une instance populaire inspirée par l'esprit militant qui, à tout moment, surveille et juge la santé morale et la rectitude politique des organes chargés de la direction de l'Etat. C'est ce qu'il y a de républicain dans tout Etat autoritaire et c'est aussi par là qu'un Etat autoritaire est profondément différent d'une république. Car il ne s'agit pas de demander à l'ensemble des citoyens s'ils approuvent ou s'ils blâment une direction politique dont il ne peuvent ni comprendre ni juger les raisons, mais de confier à une élite politique, celle qui a soutenu un nouveau pouvoir et aidé à son installation, la tâche de le contrôler constamment.

C'est pourquoi aucune expérience étrangère ne peut

nous être indifférente. L'expérience soviétique montre que l'existence du « parti » n'est pas une garantie suffisante, car elle aboutit à une bureaucratie. L'expérience chinoise est intéressante parce qu'elle nous montre un chef d'Etat autoritaire constamment préoccupé par la pensée d'éviter la sclérose, le mandarinat et l'exploitations. Mais il est certain que les méthodes employées en Chine ne sont pas transposables telles quelles en Europe. Nous aurons donc à inventer en Europe nos propres systèmes de renouvellement et de contrôle. De l'expérience chinoise, nous avons essentiellement à retenir que l'idée féconde de Mao Tsé-toung, la familiarité des responsables avec l'expérience formatrice du travail, c'est-à-dire la retrempe des militants dans le creuset du travail et de l'effort collectif, est essentiellement une idée « fasciste », puisqu'elle n'est pas autre chose que la traduction maoïste du « service du travail ». C'est par cet instrument qu'Hitler avait brassé les différentes catégories de population, qu'il avait montré par l'exemple la vanité de la chimère de la lutte des classes et forgé l'unité de la jeunesse allemande qui s'est manifestée sur les champs de bataille par l'armée la plus prestigieuse qui ait paru dans l'histoire de l'Europe.

Sous quelque forme qu'on l'imagine, en tous cas, le contrôle du pouvoir par les militants, est, contrairement à ce qu'on croit généralement, une fonction essentielle dans tout Etat autoritaire. Il faudrait même que le recrutement des militants appelés à exercer le contrôle soit conçu de telle manière qu'il assure un contact continu avec toutes les catégories sociales et qu'il soit apte à transcrire leurs préoccupations. L'autorité use trop, elle donne naissance à trop d'arbitraire et à trop d'abus pour qu'on la délègue indéfiniment et aveuglément. Mais l'erreur des démocraties est de déléguer au *peuple* un pouvoir qu'il n'est pas en état d'exercer. Les régimes ne vivent, ne sont forts, ne croissent à la manière des plantes que si la sève du civisme circule en eux. Et cette sève ne peut être portée que par quelques-uns qui se vouent à cette tâche, comme un clergé de l'Etat : mais ces « quelques-uns » doivent savoir aussi que leur voix

n'est rien si elle n'est pas l'écho de la voix de tout le peuple, dont le consentement est indispensable.

Un tel recrutement devrait être le contraire même de ces syndicats d'intérêts ou de ces véhicules de propagande que le parti communiste, ou, sous des noms divers (franc-maçonnerie, résistance, parti de la fidélité) les démocraties ont hypocritement constitués pour l'endoctrinement des naïfs et le partage des prébendes. Il ne peut reposer que sur le désintéressement, le civisme, le désir de servir. Il est peut-être difficile de réaliser un tel triage, mais cette sélection, que l'événement se charge souvent de faire, est probablement le seul moyen d'assurer un avenir propre et un air respirable à nos pays, en les faisant échapper à la fois à l'abrutissement et au pillage qu'organisent les démocraties et à la servitude du communisme totalitaire.

Sans cette résurrection du civisme, toutes les législations qu'on peut imaginer seront vaines. Car il est inutile et même dangereux de remettre à des gestionnaires prétentieux et hautains des instruments législatifs nouveaux dont ils ne serviraient que pour accroître leur exploitation malhonnête et arbitraire de tous ceux qui travaillent. Un Droit nouveau est indispensable pour armer la nation contre les formes nouvelles du crime. Mais ce Droit nouveau ne peut apparaître qu'avec un Etat national populaire de type nouveau qui se donne pour objet de réconcilier la politique et la morale et qui représente enfin la revanche des honnêtes gens. C'est assurément ce que ne peuvent représenter ni les formations centristes ni les formations de front populaire qui reprochent à l'U.D.R. le pire des « abus de biens sociaux » qu'on puisse évoquer devant des juges, celui qui consiste à s'approprier grâce à l'usage du pouvoir les bénéfices d'un super impôt invisible que tous les citoyens paient sans s'en apercevoir à des maîtres dont ils ignorent, en effet, le plus souvent le nom et le visage.

Maurice BARDECHE.

Le Tiers-Monde : Fin d'une illusion

1947, 1965, 1971. Par trois fois déjà, le sous-continent indien a été ravagé par la guerre entre Indiens et Pakistanais. Pourtant, la guerre qui s'est achevée en décembre dernier par la défaite des troupes pakistanaises et par ses effets sans commune mesure avec les conflits qui ont naguère éclaté entre ces deux pays. Les modifications territoriales provoquées par la victoire de l'Inde, l'amputation du Pakistan et la naissance d'une nation — le Bangla Desh — n'en sont probablement pas les conséquences les plus importantes. L'effet majeur de la guerre du Bengale, ce n'est peut-être même pas le passage de la rivalité russo-chinoise au conflit ouvert par nations interposées ; c'est la remise en cause d'un certain nombre de catégories et de schémas sur lesquels reposaient la plupart des analyses politiques depuis une quinzaine d'années : ce qu'il était convenu d'appeler le Tiers-Monde dont l'Inde était le plus beau fleuron, vient de disparaître dans le fracas de la guerre après s'être lentement désagrégé au cours de ces dernières années.

Le Tiers-Monde, s'il est encore une réalité économique, d'ailleurs bien vague, celle du sous-développement, n'est plus aujourd'hui une réalité politique. Le Tiers-Monde, à vrai dire, n'était pas tant une entité politique qu'un idéal entrevu dès 1955 à la lueur de ce que Sanghor a appelé « le grand éclair de Bandœng », un idéal de paix, de neutralisme, de coopération et de tolérance que les jeunes nations indépendantes avaient essayé de définir en réaction contre les maux que l'Occident incarnait pour la plupart d'entre elles : colonialisme, impérialisme, bellicisme. Bandœng, où l'Inde et le Pakistan se trouvaient parmi les cinq nations invitantes... Comme l'avait dit Soekarno, alors potentat marxisant de

l'Indonésie : « La haine commune du colonialisme, sous quelque forme qu'il se présente, sous ses formes anciennes comme sous sa robe moderne », a constitué le thème principal de la conférence. Mais il s'est avéré depuis, à la lumière des événements du Biafra, du Soudan ou du Bengale que le colonialisme n'était pas la tare exclusive des nations développées. En janvier 1972 s'est tenue la 5^e Conférence de solidarité des peuples afro-asiatiques au Caire où les Soviétiques, présents à la Conférence, devaient se sentir un peu chez eux entourés de leurs 16.000 « conseillers » qui occupent l'Égypte ; on y a dénoncé l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme, plus sans doute par la force de l'habitude que par réelle conviction : comment Indiens et Pakistanais, après les événements du Bengale, pouvaient-ils dénoncer sans rire l'impérialisme et le colonialisme dont eux-mêmes venaient de se faire les artisans avec une brutalité et un cynisme que l'Occident ne manifeste plus depuis bien longtemps ? Les mots magiques dont le Tiers-Monde s'est abreuvé depuis 15 ans sont aujourd'hui des mots vides dépourvus de toute efficacité. L'ère de Bandœng s'est achevée, le temps du réalisme est venu.

C'est au nom du réalisme que Mme Gandhi a déclenché la guerre contre le Pakistan, trop vite gagnée pour n'avoir pas été prévue depuis longtemps. Elle a considéré que celle-ci lui coûterait moins cher que l'entretien de 10 millions de réfugiés Bengalis. « Nous ne pouvons faire autrement » : c'est là le langage de tous les belligérants. Comme nous sommes loin de l'idéalisme de son père, Nehru, déclarant à la Conférence afro-asiatique de Belgrade en 1961 : « Rien n'est plus important et n'a davantage de priorité que la question de la guerre et de la paix dans le monde. Tout le reste, si vital que ce soit pour nous, est secondaire ! » Quant au maréchal Yahya Khan, il se souciait bien des accusations d'impérialisme ou de colonialisme lorsque ses troupes se livraient au Pakistan oriental à un génocide qu'aucun tribunal de Nuremberg ne viendra jamais sanctionner ! D'ailleurs, Yahya Khan n'avait-il pas la caution de la Chine populaire qui, à en croire du moins ses thuriféraires, est à l'avant-garde de toutes les luttes populaires de libération auxquelles l'adjectif « justes » est immanquablement accolé ?

Nul pays plus que la Chine n'a fait preuve de ce réalisme que nous évoquions, nul pays n'apparaît moins « gauchiste », c'est-à-dire moins imbu d'idéalisme révolutionnaire, dans ses relations extérieures. C'est en puissance uniquement soucieuse d'assurer ses intérêts stratégiques que la Chine s'est engagée aux côtés du Pakistan, se faisant ainsi l'alliée « objective » des Etats-Unis, et non en tant qu'Etat socialiste et révolutionnaire. Il est assez évident que le régime de Yahya Khan n'avait pas grand chose de commun avec la Chine de Mao : mais le Pakistan est la pierre angulaire de toute la politique chinoise en Asie méridionale, au Proche-Orient et en Afrique ; séparant l'Inde de l'U.R.S.S., le Pakistan est une voie d'accès commode vers le Moyen-Orient et l'Afrique où la Chine essaie d'étendre son influence. Les dirigeants chinois n'ont pas hésité à sacrifier la fraction maoïste du mouvement bengali aux intérêts de la puissance chinoise, de même qu'ils ont naguère soutenu le gouvernement de Ceylan en butte à une insurrection gauchiste et qu'ils ont accordé un crédit à l'Empereur d'Ethiopie au moment où il écrasait la guérilla en Erythrée. L'Union Soviétique aurait beau jeu à son tour de taxer la Chine de révisionnisme si elle-même n'avait sacrifié en son temps les partis communistes d'Irak et d'Egypte à un accord militaire et commercial avec ces pays.

Doit-on croire à la sincérité des déclarations de l'Inde et de l'U.R.S.S. en faveur du mouvement national bengali ? L'Union Soviétique serait plus à l'aise dans son rôle d'émancipatrice des peuples opprimés si hier elle n'avait fait subir à la Hongrie et à la Tchécoslovaquie le sort que l'on sait, et si aujourd'hui elle ne jetait en prison les nationalistes ukrainiens ? Quant à l'Inde qui depuis 25 ans s'est faite le champion de l'anticolonialisme et de l'émancipation des peuples, l'Inde qui a réclamé au nom de ces principes la libération du cheik Mujibur Rahman, leader des Bengalis, elle maintient toujours en résidence surveillée le cheik Abdullah, le porte-parole des musulmans du Cachemire, auxquels l'Inde refuse toute autodétermination. La commisération des Indiens à l'égard des Bengalis est d'autant plus suspecte que lors du raz de marée qui fit des centaines de milliers de victimes au Pakistan oriental, ils avaient refusé le survol de leur territoire aux avions pakistanais qui apportaient les

premiers secours. Bien entendu, l'Union Soviétique se moque parfaitement de l'indépendance du peuple bengali : on sait d'ailleurs le sort que l'U.R.S.S. a réservé à ses propres nationalités récalcitrantes, Arméniens, Baltes ou Tatars de Crimée. Seulement l'U.R.S.S. court moins de risques que la Chine à se servir en Asie des aspirations nationalistes : la Chine, elle, possède aussi ses minorités nationales (le Tibet, en particulier, n'est pas loin du Bengale) et l'U.R.S.S., semble-t-il, a déjà essayé de jouer sur les aspirations à l'autonomie des minorités au sein du monde chinois, notamment dans le Sin-Kiang. D'ailleurs, l'assimilation par les Chinois de l'action de l'Inde au Bangla-Desh à la création du Mandchoukouo en Chine par les Japonais est parfaitement significative de leurs arrière-pensées.

En fait, l'U.R.S.S. s'est servie du conflit indo-pakistanaï pour accroître son influence militaire, politique et économique en Inde, pour consolider sa sphère d'influence du Caire jusqu'à Hanoï, qui recoupe ainsi à peu près les lignes de l'ancien empire anglais... L'Union Soviétique a utilisé cet antagonisme pour assurer à sa flotte de guerre remarquablement développée en quelques années, des bases dans l'Océan Indien, de la même façon qu'elle s'est servie du conflit israëlo-arabe afin de procurer à sa flotte les bases d'Alexandrie en Egypte et de Lattaquié en Syrie. Cette manœuvre, dirigée dans un cas contre l'Europe occidentale, est dirigée dans l'autre contre la Chine. On peut penser cependant que la condamnation du Pakistan musulman par l'U.R.S.S. ne facilitera pas ses relations de plus en plus tendues avec les pays arabes.



Une des leçons à retenir de ce conflit est certainement l'exacerbation de l'hostilité entre la Chine et la Russie, une hostilité qui ne doit plus grand chose à des considérations idéologiques abstraites, mais qui est fondée sur des réalités historiques et géographiques. Là encore, les mots ne sont plus que des paravents destinés à masquer les véritables motivations : sous les oripeaux du marxisme-léninisme se dissimulent les ambitions de la Russie des Tsars et de la Chine des Empereurs Hans. C'est la mort de l'équilibre

précaire instauré à Yalta sur les ruines fumantes de l'Europe : tandis que l'Europe encore désunie est restée sur la touche, les Etats-Unis, la Chine et l'U.R.S.S. ont commencé à apprendre les subtilités du jeu à trois à l'occasion de ce conflit. Mais la guerre indo-pakistanaise est avant tout une parfaite illustration de la naissance du réalisme chez des nations qui s'étaient faites jusqu'à présent les interprètes d'un idéal « tiers-mondiste » qu'elles opposaient volontiers au cynisme occidental. Pourtant, depuis 1945, la plupart des guerres se sont déroulées dans ce Tiers-Monde qui se faisait l'apôtre de la non-violence et de la fraternité afro-asiatique : rappelons seulement l'accouchement sanglant de l'Inde et du Pakistan qui fit en 1947 un million de victimes. Mais il était alors facile d'incriminer le machiavélisme anglais et de l'accuser d'attiser les brandons de la haine comme plus tard on verra dans tous les conflits la main sournoise de l'impérialisme. Ainsi, la guerre du Biafra a récemment montré que les nations nouvellement indépendantes faisaient assez bon marché du droit des peuples à l'autodétermination qu'elles avaient réclamé pour elles-mêmes : mais on avait alors dénoncé l'action occulte de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de quelques autres, car les peuples du Tiers-Monde étaient par postulat innocents des péchés de la guerre et du génocide. Or, pendant la guerre indo-pakistanaise, les esprits les plus retords auront eu quelque difficulté à faire endosser la responsabilité du conflit à « l'impérialisme américain » qui ne s'est manifesté en l'occurrence que par une timide et maladroite tentative d'intimidation de l'Inde. Les commentateurs se sont généralement étonnés de l'hostilité — assez platonique somme toute — manifestée à l'Inde par le gouvernement américain, allant jusqu'à y voir on ne sait quelle grossière phobie antiindienne de Nixon. On s'étonnera plutôt que les U.S.A. aient accepté de voir démembrer un pays qui appartenait à l'O.T.A.S.E. — l'équivalent asiatique de l'O.T.A.N. — et qui entretenait des liens particuliers avec les Etats-Unis puisque le maréchal Yahya Khan venait de jouer un rôle de premier plan dans le rétablissement des relations américano-chinoises. Singulière leçon pour les partisans européens de l'alliance américaine ! Bref, le recul de l'influence occidentale dans cette partie du monde a mis

en évidence le caractère cynique de pays qui étaient les porte-parole privilégiés de la conscience universelle, toujours prête à accuser l'Occident de tramer de sombres complots impérialistes et néo-colonialistes. Les masques sont tombés, les déterminismes historiques et géographiques ont balayé les « flatus vocis » de l'idéalisme humanitaire, et ce n'est pas sans quelque stupeur que le monde habitué à l'image de non-violence et de spiritualisme que Gandhi avait donné de l'Inde, a vu celle qui, ironiquement, porte aussi le nom de Gandhi, haranguer ses troupes et faire l'apologie de l'égoïsme sacré de la patrie : « Quand bien même le monde entier serait contre nous, personne ne nous effraiera et nous n'accepterons de pression de personne ». A vrai dire, ce conflit n'a fait que mettre en relief certains caractères latents communs à tous les pays sous-développés qui consacrent une part effarante de leur budget aux dépenses militaires : l'Inde que la mythologie occidentale se représente comme le pays de la misère et de la spiritualité absorbe à elle seule 15 % du commerce international des armes !

Dans la débâcle générale des mythes qui gouvernent la politique mondiale depuis une vingtaine d'années, cette foire aux illusions éminemment symbolique qui s'appelle l'O.N.U., chargée en principe de maintenir la paix et la sécurité dans le monde, vient de se discréditer définitivement en acceptant sans broncher le démantèlement d'un de ses pays-membres. L'Inde, la plus grande démocratie du monde, la seconde nation d'Asie, a traité par dessous la jambe les résolutions de l'Assemblée en faveur d'un cessez-le-feu qui ne pouvaient demeurer qu'un vœu pieux en raison de l'absence de cohésion du Conseil de Sécurité dont l'autorité n'a guère été renforcée par l'admission de la Chine populaire. L'emploi de la force dans les relations internationales s'est avéré payant et la leçon ne sera vraisemblablement pas perdue. On se trouve sans doute à un tournant de la politique internationale analogue à ce qu'a été, dans l'entre-deux-guerres, le passage de l'ère Briand-Stresemann marquée par « l'esprit de Genève » à la période de décadence de la Société des Nations inaugurée par la guerre sino-japonaise. L'O.N.U. est devenue une sorte de Byzance où l'on condamne pour la centième fois et sans plus d'effet les hérésies du Portugal et de l'Afrique du Sud,

où l'on se débat en une logomachie saturée de principes que l'on viole ouvertement, tandis que la guerre fait rage hors des murailles de verre du palais de Manhattan.

C'est ainsi que se trouvent remis en cause les catégories et les mythes qui constituent le sol fécond où fleurit le progressisme occidental et « tiers-mondiste ». Dans cette perspective, le Tiers-Monde était pur de tous les péchés de l'Occident, pays jeunes, pays neufs encore exempts des souillures de l'Histoire et des tares du capitalisme qui accablaient les pays occidentaux. Etrange avatar d'un rousseauisme teinté de marxisme : la nation est une sorte d'abstraction anhistorique fondée par la volonté souveraine des contractants, c'est l'acte magique du referendum ou de toute autre expression du suffrage universel qui fédère un amalgame de peuples dépourvus de toute conscience historique de leur unité, dans un ensemble géographique le plus souvent arbitrairement dessiné par l'ancienne puissance coloniale. On croit avoir une nation et l'on n'a qu'un Etat. Les peuples du Tiers-Monde ont cru qu'il ne serait pas nécessaire de faire le détour de l'Histoire, qu'ils pourraient faire l'économie du lent cheminement historique qui fait d'un peuple une nation, comme Rousseau pensait pouvoir effacer d'un trait le processus qui a progressivement amené l'homme de l'état de nature à la société humaine viciée par l'inégalité, et reprendre à zéro cette évolution sur les bases du contrat social : c'est l'illusion inhérente à toute révolution. Mais lorsque l'image de l'ennemi — classe dirigeante ou puissance coloniale — s'est estompée, on voit alors réapparaître les forces réelles, historiques, ethniques, géographiques, qui modèlent le destin d'un peuple au-delà des contingences. Une nation est le résultat d'une maturation historique, non de la volonté démiurgique d'une majorité électorale éphémère. L'histoire vient toujours apporter un démenti, le plus souvent sanglant, à l'idéalisme rationaliste qui prétend transcender l'expérience historique : l'homme ne fait pas ce qu'il veut de l'Histoire. Il faut plus qu'un vote pour faire d'un Etat une nation. Une nation se forge entre le marteau des faits et l'enclume de l'histoire, dans le sang, la sueur et les larmes. Et le temps. Mme Gandhi l'a compris qui a donné à l'Inde le baptême du sang qui soude l'unité nationale. « L'ennemi a quelque de chose de

sacré », disait Nietzsche : c'est dans la haine de l'ennemi et l'effort collectif, le dépassement de soi, qu'une nation communique. Tous les observateurs ont été frappés par l'explosion du sentiment national qui s'est produite en Inde, naguère encore mosaïque de peuples, de races et de religions, déchirée entre d'innombrables fractions politiques. Les Indiens ont renoué avec le fil de l'histoire, la guerre indo-pakistanaise n'est que la suite des combats qui, il y a 10 siècles, opposèrent les hindous aux envahisseurs musulmans venus de l'Ouest. L'Inde s'est arrachée aux abstractions humanitaires pour accéder à la dignité de nation. « Les choses ont bien changé, a déclaré Mme Gandhi. L'Inde n'est plus un pays d'indigènes ». Rousseau non plus n'avait pu prévoir qu'à la Révolution qui mit à l'honneur l'idée de nation succéderaient les guerres napoléoniennes qui donneraient une existence réelle à ce qui n'était encore qu'une abstraction. Il n'y a pas à s'en réjouir ni à s'en indigner pour se réfugier dans les empires imaginaires de l'utopie, c'est une constante de l'histoire. La politique n'est pas l'art des illusions, mais l'art du possible.

Le Tiers-Monde a été le refuge de tous les phantasmes de l'Occident, jouant le même rôle que le Nouveau-Monde au siècle dernier, terre des utopies et des « scènes de la vie future », Eden que n'a point souillé le péché originel de l'Histoire et de l'industrialisation, terre où tout semble possible parce qu'il n'y a encore rien. Au siècle dernier, des disciples de Fourier fondèrent des communautés phalantériennes en Amérique : l'échec fut complet. Aujourd'hui, les utopistes marxistes de toutes obédiences projettent sur les terres du Tiers-Monde encore vierges d'Histoire les schémas et les constructions de leur intelligence, abandonnant à son triste sort un Occident qu'ils voient inéluctablement voué aux démons du capitalisme. Ces peuples quasiment à l'état de nature dans une perspective rousseauiste pourraient ainsi faire leur entrée dans le chemin périlleux de l'Histoire sur des bases saines, forts de l'expérience malheureuse des vieilles nations occidentales, comme une nouvelle Eve avertie des malheurs de sa devancière et qui ne se laisserait plus séduire par le serpent. Mais on n'échappe pas aux pesanteurs historiques. Naïveté de la colombe dont parle Kant, qui pourrait s'imaginer qu'elle volerait bien mieux dans le vide !

Lénine a cru changer le destin d'un peuple en modifiant radicalement ses structures politiques, économiques et sociales, mais Staline et ses successeurs ont redonné à la Russie le caractère autocratique et bureaucratique qu'elle avait acquis sous les Tsars, tandis qu'ils se heurtent aux Chinois, desquels tout les rapproche idéologiquement, mais dont ils sont séparés par des critères historiques et ethniques. Les Chinois se sont faits les théoriciens de la guerre populaire de libération et de l'antiimpérialisme, mais les nécessités stratégiques les forcent à s'entendre avec les Américains et à appuyer la répression pakistanaise au Bengale. Les Indiens ont pensé que la guerre était le lot du camp colonialiste et impérialiste, c'est-à-dire occidental, mais ils ont à leur tour ouvert les portes du temple de la guerre qu'ils avaient cru fermer à jamais. Les faits sont têtus. Ce serait un jeu facile de montrer les contradictions entre les idéaux et les actes et l'on pourrait multiplier les exemples. Jusqu'au conflit indo-pakistanaise on a tenté d'expliquer cette distorsion par l'action toute puissante de l'impérialisme et du néo-colonialisme, entités vagues et maléfiques qui jouent dans la mythologie du progressisme contemporain à peu près le même rôle que le Diable dans la théologie chrétienne, le Diable chargé d'assumer dans le monde le Mal que le Créateur, dans son excellence, n'aurait su vouloir. Seulement la guerre indo-pakistanaise ne saurait rentrer dans l'économie de cette « théologie » progressiste, le « Tiers-Monde » est obligé d'endosser à son tour le mal du monde, ce mal qu'est l'Histoire. La disparition du « Tiers-Monde » en tant que catégorie politique empreinte des caractères que nous avons mentionnés est certainement le fait le plus décisif de ce conflit. Sans doute l'illusion « tiers-mondiste » sera-t-elle encore longue à s'évanouir chez certains, et l'on trouvera d'autres biais pour susciter une fois de plus la mauvaise conscience de l'Occident à l'égard des peuples dont elle a eu la charge ; néanmoins un fait irrévocable s'est accompli qui marque de façon définitive l'avènement du réalisme dans la politique mondiale et l'entrée des jeunes Etats indépendants dans cette « vallée de larmes » qu'est l'Histoire.

Luc TIRENNE.

Le libéralisme grande route de la décadence

Nous publions sous ce titre un extrait du livre de Julius Evola, Les Hommes parmi les ruines, actuellement en préparation aux Editions des Sept Couleurs. La pensée politique de Julius Evola est celle d'un des maîtres de l'opposition antiploutocratique et nous sommes heureux de présenter pour la première fois aux lecteurs français une de ses œuvres les plus importantes.

Le début de la désagrégation des structures politico-sociales traditionnelles, ou du moins, de ce qu'il en demeurerait en Europe, a coïncidé avec le *libéralisme*. Après la période jacobine, orageuse et démoniaque, c'est précisément sous la forme du libéralisme que, dans un premier temps, les principes de la Révolution commencèrent à agir dans le cadre de ce que l'on a appelé la Révolution du Tiers-Etat. Le libéralisme se trouve ainsi à l'origine de l'enchaînement des diverses formes de la subversion mondiale.

Il convient donc de dénoncer les erreurs sur lesquelles repose cette idéologie, erreurs découlant des « immortels principes » de 89 auxquels elle se réfère. Cela, au nom d'une exigence non seulement doctrinale, mais aussi pratique. Aujourd'hui, la confusion intellectuelle est si grande que le libéralisme, synonyme, pour les anciens régimes et pour l'Eglise, d'antitradition et de révolution, est présenté par certains comme un courant de « droite » qui s'efforcerait de défendre, contre le marxisme et le totalitarisme, la liberté,

le droit et la dignité de la personne humaine. L'équivoque inhérente à cet état de choses peut servir de point de départ aux considérations qui vont suivre.

L'essence du libéralisme est l'*individualisme*. Le fondement de son erreur est la confusion entre le concert de *personne* et celui d'*individu* et la revendication, par ce dernier, inconditionnelle, sur une base égalitaire, des valeurs qui ne sauraient, dans le meilleur des cas et *sub conditione*, être attribuées qu'à la première. Ce malentendu transforme ces valeurs en autant d'erreurs, en quelque chose d'absurde et de destructeur.

Commençons par la prémisse égalitaire. Il est à peine besoin de dire que l'« immortel principe » de l'égalité est un non-sens. Il est superflu de rappeler l'inégalité fondamentale des êtres du point de vue existentiel. Mais les idéologies de l'égalité soulèvent une question de principe, en déclarant que les hommes, s'ils sont inégaux en fait, ne le sont pas en droit : ils sont inégaux, mais ne devraient pas l'être. L'inégalité est injuste ; le mérite et la supériorité de l'idée libérale consisterait à n'en pas tenir compte, à reconnaître à tous les hommes une même dignité. Le principe de l'« égalité fondamentale de quiconque a figure humaine » est propre à la démocratie.

Tout cela est verbalisme pur. Il ne s'agit pas d'un « noble idéal », mais d'une notion qui, prise à la lettre, représente une absurdité logique et, en tant que tendance, ne peut signifier que régression et dégénérescence.

Pour ce qui est du premier point, la notion de « pluralité » — d'une pluralité d'êtres individuels — est logiquement en contradiction avec celle de « pluralité d'êtres égaux ». Cela résulte d'abord, ontologiquement, du « principe des indiscernables » en vertu duquel « un être qui serait à tous points de vue parfaitement identique à un autre, ne formerait qu'un seul et même être avec lui ». Le concept exprimé par le mot « plusieurs » implique donc celui d'une diversité fondamentale : « plusieurs » êtres égaux, complètement égaux ne seraient pas « plusieurs » mais *un*. Vouloir l'égalité de « plusieurs » implique une contradiction dans les termes.

Cela résulte, ensuite, déontologiquement, du « principe de raison suffisante » qui s'exprime ainsi : « Pour toute chose, il doit y avoir une raison en vertu de laquelle elle est

cette chose, et non une autre ». Or, un être absolument égal à un autre serait dépourvu de « raison suffisante » : ce serait une copie totalement dépourvue de signification.

De ce double point de vue on peut donc considérer comme rationnellement fondée la thèse selon laquelle « plusieurs » non seulement ne *peuvent* être égaux mais ne *doivent* pas non plus l'être, que l'inégalité n'est vraie en fait que parce qu'elle est vraie en droit, qu'elle n'est réelle que parce qu'elle est nécessaire. Ce que l'idéologie égalitaire voudrait dépeindre comme un état de « justice » serait au contraire, considérée d'un point de vue plus élevé et en dehors de toute rhétorique humanitaire et démocratique, un état d'*injustice*. Un Cicéron, un Aristote l'avaient déjà reconnu.

Mais poser l'inégalité signifie dépasser la quantité, admettre la qualité. C'est là que se différencient les deux concepts d'*individu* et de *personne*. On peut concevoir l'individu comme une simple unité atomique, un simple numéro dans le règne de la quantité. D'un point de vue absolu c'est une fiction, une abstraction : mais on peut y *tendre*, on peut faire en sorte que les différences qui définissent chaque individu se réduisent à un minimum, que prévalent des qualités communes et uniformes (entraînant comme conséquence des voies, des droits, des libertés également uniformes) et considérer cette uniformité comme une condition idéale et désirable, alors que cela correspond à une dégradation et à une dénaturation.

L'individu, en effet, appartient au monde de l'inorganique plus qu'à celui de l'organique. Dans la réalité règne la loi de la différenciation progressive. En vertu de cette loi, les degrés les plus bas de la réalité se différencient des degrés plus élevés en ce que, au niveau des premiers un tout peut se scinder en plusieurs parties qui conservent la même quantité (comme les parties d'un minéral non cristallisé ou comme celles de certaines plantes ou de certains animaux inférieurs qui se reproduisent par parthénogénèse), alors qu'au niveau des seconds ce n'est plus possible, car ils sont doués d'une unité *organique* supérieure qui ne se laisse pas diviser sans dommage, sans que ses parties perdent entièrement la qualité, la signification et la fonction qu'elles possédaient. L'« individu » atomique, non lié (*solutus*), « libre », se trouve donc sous le signe de l'inorganique

et se situe, analogiquement, aux degrés inférieurs de la réalité (1).

L'égalité peut exister au plan d'un simple agrégat social ou d'une promiscuité primitive quasi animale ; ou encore, si l'on considère non l'individuel mais le général, non la personne mais l'espèce, non la « forme » mais la « matière » (au sens aristotélicien de ces deux termes). On ne contestera pas que les êtres humains, sous certains aspects, soient à peu près « égaux » ; mais ces aspects, dans toute conception normale et traditionnelle, ne représentent pas le « plus » mais le « moins », correspondent au niveau le plus pauvre de la réalité, à ce qu'il y a de moins intéressant en nous. Il s'agit d'un ordre qui n'est pas encore celui de la « forme », de la personnalité au sens propre. Accorder de la valeur à ces aspects, les mettre en relief comme si on devait leur donner la priorité, équivaldrait à tenir pour essentiel que des statues soient en bronze et non que chacune soit l'expression d'une idée distincte, dont le bronze (ici la qualité générique humaine) n'est que le support matériel.

Ces exemples mettent en lumière ce qui est vraiment personne et valeur de la personne par rapport au simple individu, au simple élément d'une masse ou d'un agglomérat social. La personne est l'individu différencié par la qualité, avec son visage, sa *nature propre*, et une série d'attributs qui le font « lui-même », le distinguent de tout autre, le rendent donc fondamentalement *inégal*. C'est l'homme chez qui les caractéristiques générales (en partant de la plus générale, qui est d'être humain, puis, successivement, d'appartenir à une race donnée, à une nation donnée, à un groupe donné, au sexe donné) revêtent une forme d'expression différenciée en s'articulant, en s'individualisant de diverses façons. Est ascendant tout processus vital, individuel, social ou moral qui va dans ce sens, qui favorise l'accomplissement de la

(1) Goethe formula ainsi ces principes de la « philosophie organique » qui s'appliquent aussi à l'ordre politique : « Plus l'être vivant est imparfait, plus les parties se ressemblent et reproduisent l'image du tout. Plus l'être vivant devient parfait, plus les parties sont dissemblables. Quand les parties sont semblables elles sont toujours moins subordonnées les unes aux autres ; la subordination des organes est la marque d'une créature d'un ordre élevé ». Sur le plan politique, les parties correspondraient aux individus, le tout organique à l'Etat.

personne selon sa nature propre. Au contraire, insister sur ce qui est identique chez tous les êtres et lui accorder la priorité correspond à une régression. Vouloir l'égalité c'est vouloir l'informe. Toute idéologie égalitaire est l'indice sûr d'un climat de dégénérescence ou le « sceau » de forces qui tendent à produire une dégénérescence. Voilà, dans l'ensemble, ce qu'il faut penser du « noble idéal » et de l'« immortel principe » d'égalité.

Ce point étant fixé, il est facile de reconnaître aussi les erreurs et les équivoques qui se rattachent aux autres principes libéraux et révolutionnaires.

D'abord, il est singulier que l'on ait qualifié de « droit naturel » le droit qui, sur la base de ce que nous avons déjà dit, apparaît comme le plus antinaturel que l'on puisse imaginer ou se situe à l'étiage de sociétés tout à fait primitives. Le principe selon lequel les hommes, « par nature » sont tous libres et possèdent des droits égaux est une véritable absurdité puisque « par nature » les hommes ne sont pas égaux et, lorsqu'on passe à un ordre qui n'est pas simplement « naturel », être une « personne » n'est pas une qualité uniforme ou uniformément distribuée, n'est pas une dignité égale chez tous, qui dériverait automatiquement de la seule appartenance de l'individu à l'espèce biologique « homme ». La « dignité de la personne humaine », avec tout ce qu'elle implique, autour de laquelle les défenseurs du droit naturel et les libéraux font tant de tapage, doit être reconnue là où elle existe vraiment et non chez le premier venu. Et là où elle existe vraiment, cette dignité — répétons-le — ne doit pas être considérée comme égale dans tous les cas. Elle comporte des degrés divers, et la *justice* consiste à attribuer à chacun de ces degrés un droit différent, une liberté différente. La différenciation du droit et l'idée hiérarchique en général procèdent de la notion même de personne, car cette notion, comme on l'a vu, est impensable en dehors de la différence, de la forme, de l'individualisation différenciatrice. En dehors de ce cadre, le respect pour la personne humaine en général n'est qu'une superstition, une des nombreuses superstitions de notre époque. Au plan de la personne, il n'y a rien sur quoi puisse se fonder l'idée d'un droit universel, d'un droit qui soit valable indistinctement pour chacun comme le

voudrait la doctrine du droit naturel (1). Quiconque possède la conscience et la dignité d'une personne ne peut que se sentir offensé que pour lui soit loi, la loi qui peut valoir pour chacun (et c'est plus ou moins à cela que se réduit une formulation bien connue de l'impératif catégorique de la morale kantienne). La maxime de l'ancienne sagesse fut au contraire : *suum cuique tribuere* — donner à chacun son dû. Et selon la conception platonicienne, la suprême fonction du chef est de veiller à ce que règne la justice, entendue de cette manière.

Ainsi apparaît la limite dont on doit tenir compte en ce qui concerne le principe de la « parité ». Il ne peut y avoir de parité qu'entre pairs, c'est-à-dire entre ceux qui se trouvent objectivement à un même niveau, qui incarnent un degré analogue de l'« état de personne ». Leur liberté, leur droit — mais aussi leur responsabilité — ne peuvent être identiques à ceux qui correspondent à d'autres degrés, supérieurs ou inférieurs au leur. Il va de soi que la même restriction vaut pour la « fraternité », incluse à titre de complément sentimental dans les « immortels principes » : c'est une véritable impudence que de l'élever au rang de norme et de devoir universel en termes de promiscuité. D'ailleurs, l'idée hiérarchique étant reconnue, la notion de « pair » et d'« égal » fut souvent, dans le passé, une idée aristocratique. A Sparte, le titre de *omoioi*, d'« égaux », s'appliquait exclusivement à l'élite qui détenait le pouvoir ; il était révoqué en cas d'indignité. On retrouve une idée voisine dans l'antiquité romaine, chez les peuples nordiques, durant la période carolingienne et celle du Saint Empire Romain. De même, dans l'ancienne Angleterre, le titre de « pair » — *peer* — fut, comme on le sait, réservé aux *lords*.



En ce qui concerne la liberté — premier terme de la triade révolutionnaire — on doit réaffirmer la même idée. La liberté doit être comprise et défendue d'une manière non moins qualitative et différenciée que la personne. Chacun

(1) Sur le fond originel du « droit naturel » et sur la vision du monde correspondante, cf. J. EVOLA, *L'arco e la clave*, Milano, 1968, c. VIII.

possède la liberté qui lui revient, mesurée par la stature et la dignité de sa personne, et non par le seul fait abstrait et élémentaire qu'il est homme ou « citoyen » (les fameux « droits de l'homme et du citoyen ») (1). La maxime classique : *Libertas summis infimisque aequanda* exprime l'idée que la liberté doit être équitablement distribuée en haut et en bas. « Il n'existe pas une liberté mais de nombreuses libertés, a-t-on justement écrit (2). Il n'y a pas une liberté générale et abstraite, il y a des libertés articulées selon la nature propre des êtres. C'est la notion d'une liberté non pas homogène mais complexe et qualifiée que l'homme doit susciter en soi ». Quant à l'autre liberté, la liberté du libéralisme et du droit naturel, c'est, tout comme l'« égalité », une fiction. En fait, ce n'est qu'une arme révolutionnaire. Égalité et liberté sont les mots d'ordre dont se servent certaines couches ou groupes sociaux pour en saper d'autres et se pousser au premier plan. Après avoir servi à cette besogne, ils sont à leur tour rapidement écartés.

Il importe, toujours à propos de la liberté, de distinguer la liberté *de* faire quelque chose de la liberté *pour* faire quelque chose. La première est, dans l'ordre politique, négative : elle s'identifie à l'absence de liens, et demeure essentiellement informe. Elle débouche fatalement sur l'arbitraire, l'anomie et, lorsqu'elle est attribuée égalitairement et démocratiquement à chacun, devient une impossibilité. Là où il y a égalité il ne peut exister de liberté ; ce qui existera ne sera pas la pure liberté, mais un ensemble de libertés singulières, domestiquées et mécanisées qui se limitent réciproquement. Ce serait, en tout cas, dans le cadre du système le plus opposé aux tendances libérales que cette liberté pourrait, dans une certaine mesure, se réaliser : dans un système où le problème social se résoudrait de manière à assurer des privilèges déterminés à un petit groupe, au prix de la plus complète sujétion de tous les autres. A bien y réfléchir, le type du tyran serait, de ce fait, la matérialisation la plus parfaite de ce concept ou idéal d'une liberté inorganique.

(1) En français dans le texte (N. du T.).

(2) O. SPANN, *Gesellschaftslehre*, München-Berlin, 1923, p. 154.

Il en va autrement de la liberté *pour* faire quelque chose, qui se rattache à la nature propre, à la fonction spécifique de chacun, et signifie surtout le pouvoir d'actualiser ses propres possibilités et d'atteindre sa propre perfection à l'intérieur d'un cadre politique et social donné. Elle a donc un caractère fonctionnel et organique, elle est inséparable d'une fin immanente au sujet de laquelle on ne saurait se méprendre. Elle est placée sous le signe du classique *sois toi-même*, donc sous le signe de la qualité et de la différence. La seule liberté selon la justice et selon le droit est celle-là. Dans la conception classique, telle qu'elle s'exprime chez un Aristote, un Platon ou un Plotin, seule est conforme à la justice une organisation où chacun agit selon sa propre vocation, où chacun possède ce qui lui est propre, où chacun réalise ce qui lui est propre. Le catholicisme lui-même, dans la période d'or de la scolastique, honnie de nos jours comme « médiévale » par ses représentants démocratiques et « ouverts à gauche », ne connut pas d'autre vérité ni d'autre éthique. Le pivot de sa doctrine sociale était précisément la notion de « nature propre », différente en chaque être, la notion de liberté en fonction de cette nature « voulue de Dieu », et de la conformité à son état propre dans le cadre d'un tout social organique et différencié. C'est également la doctrine défendue par Luther.

Dans le même ordre d'idées, on peut poser la question de savoir si l'homme a priorité sur la société, ou inversement, si c'est lui ou si c'est elle qui représente la fin. Du point de vue traditionnel, cette question est résolue, d'une façon décisive, dans le sens de la primauté de l'homme. Toute thèse « sociale » est une déviation solidaire de la tendance au nivellement régressif, que nous avons déjà stigmatisée ; si bien que l'individualisme et l'anarchisme, ne serait-ce qu'à titre de réaction contre cette tendance, ont incontestablement une raison d'être, un caractère moins dégradant. Tout ce qui est social se limite, dans la meilleure des hypothèses, à l'ordre des moyens et ne concerne pas l'ordre des fins. La société, envisagée comme une entité en soi est un fétiche, une abstraction personnifiée ; envisagée dans sa réalité, le plan qui lui est propre est entièrement matériel, physique, subordonné. « Société » et « collectivité » ne peuvent être

que synonymes et si l'on exclut l'interprétation individualiste qui les considère comme une somme d'atomes associés en vertu d'un hypothétique contrat, il ne reste que l'idée d'un substratum en face duquel ce qui est positif, primordial et réel, c'est la personne.

Allons plus loin. Nous sommes en certains cas disposés à reconnaître cette priorité de la personne même en face de l'Etat, car la « statolâtrie » des modernes n'a rien à voir avec la conception politique traditionnelle, et l'Etat impersonnel, cette lourde entité juridique et bureaucratique — le « monstre froid » de Nietzsche — est également une aberration. Toute société, tout Etat, se compose d'hommes, et les hommes, les individus, en constituent l'élément primordial. Mais quels hommes ? Non pas les hommes de l'individualisme, non pas les hommes en tant qu'atomes ou masses d'atomes, mais bien en tant qu'ils sont des personnes, des êtres différenciés par leur rang, leur liberté, leur droit dans les hiérarchies de l'obéissance et du commandement. C'est avec ces hommes-là que l'on édifie le véritable Etat, qui est antilibéral, antidémocratique, organique. L'idée d'un tel Etat a précisément pour prémisses la priorité de la personne sur toute entité sociale, politique ou juridique abstraite, à condition, répétons-le, qu'il ne s'agisse pas de la personne neutre, nivelée, devenue un simple numéro dans le monde de la quantité et du suffrage universel.

La perfection de l'homme est la fin à laquelle tout ordre social sain doit être subordonné et qu'il doit promouvoir dans toute la mesure du possible. Cette perfection doit être conçue en fonction du processus de personnalisation et de différenciation progressive dont nous avons déjà parlé. A cet égard, un schéma nous est fourni, celui que traça déjà Paul de Lagarde, qui se présente à peu près ainsi : tout ce qui relève de l'idée humanitaire, « sociétaire » et du droit naturel correspond à la limite inférieure. Etre simplement « homme » est un *moins* par rapport au fait d'être homme dans une nation donnée et une société donnée ; mais ceci est à son tour un *moins* par rapport au fait d'être une « personne », qualité impliquant déjà le passage à un plan qui est plus que simplement « naturaliste » et « social ». A son tour, la personne constitue un genre qui se différencie lui-même en

degrés, fonctions et dignités, qui, au-delà du plan social et pour ainsi dire horizontal, définit verticalement le monde proprement politique dans ses articulations, ses corps, ses classes fonctionnelles, ses corporations ou unités particulières, selon une structure pyramidale, au sommet de laquelle devraient apparaître des types plus ou moins proches de la *personne absolue* — c'est-à-dire de celle qui présente le plus haut degré de réalisation et constitue, à ce titre, la fin et le centre de gravité naturel de tout l'ensemble. La « *personne absolue* » est évidemment l'opposé de l'individu ; à l'unité atomique et privée de qualifications, socialisée et standardisée, à laquelle celui-ci correspond, s'oppose chez elle la synthèse en acte des possibilités fondamentales, l'entière maîtrise des pouvoirs inclus dans l'idée d'homme (au cas limite) ou de l'homme d'une race déterminée (sur un plan plus relatif, plus limité et plus historique) : en somme, une extrême personnalisation qui s'identifie à une désindividuation des types correspondants. Aussi bien cette disposition est-elle nécessaire pour incorporer la pure autorité, pour assumer le symbole et le pouvoir de la souveraineté, de la force d'en haut, de *l'imperium*.

Si, partant de l'humanité, à travers la « *société* » ou collectivité de droit naturel et la nation, on avance ensuite dans le monde politique jusqu'à la personnalité diversement achevée, jusqu'à la superpersonnalité dominatrice, on s'élève des degrés les plus pauvres vers des intensités toujours plus fortes d'« être » et de valeur, degrés dont chacun est la fin naturelle du précédent. Ainsi faut-il comprendre le principe selon lequel c'est l'homme qui est la fin de la société, l'élément primordial, et non le contraire.

On peut citer, à titre d'application particulière de ce principe, la place hiérarchique qui revient au concept de nation si l'on veut lui donner un contenu positif et une signification constructive plutôt que révolutionnaire. « *Nation* » est un *plus* par rapport à « *humanité* ». Ainsi, affirmer le droit de la nation en faisant valoir un principe élémentaire et naturel de différence pour un groupe humain déterminé en face de toutes les formes de désagrégation individualiste, de mélange internationaliste, de prolétarianisation et, surtout, en face du monde des masses et de l'économie, c'est chose positive

et légitime. Cette délimitation opérée, presque dans le sens d'une enceinte protectrice, il faut toutefois qu'à l'intérieur de celle-ci se réalisent les différenciations ultérieures que nous avons déjà mentionnées et qui se matérialisent en un système de corps, de disciplines et de hiérarchies, en vertu duquel, de la substance d'une *nation* s'actualise l'*Etat*.

Il n'est pas sans intérêt de noter qu'une telle conception hiérarchique se fonde, entre autres, sur une conception nouvelle, spéciale et éthique de la liberté, alors que celle des idéologies antitraditionnelles a un caractère non seulement indifférencié, a-fonctionnel et subversif, mais également « extérieur », nous dirions presque physique. Car ces idéologies ignorent l'émancipation de l'individu qui consiste à être libre, non par rapport à un joug extérieur, qu'il soit réel ou imaginaire et, d'une façon générale, par rapport aux autres, mais *par rapport à soi-même*, c'est-à-dire à la partie « naturelle » de soi-même. Or, cette liberté, qui doit inspirer quelque amour ou quelque goût, faute de quoi on ne saurait prétendre être une personne, est celle-là même qui devrait normalement légitimer toutes les dignités dans la hiérarchie qualitative. La sphère politique interfère alors avec la sphère éthique (au sens spirituel et non « moraliste » du terme). Un rôle décisif sera joué ici par la qualité virile de celui qui, en cas de conflit entre des exigences opposées, sait faire prévaloir certains principes et une certaine loi sur tout ce qui relève du domaine « naturaliste » et matériel, qu'il s'agisse de soi-même ou des autres. Ainsi les liens familiaux ou certains liens affectifs ne seront plus pour lui l'ultime instance non plus que la simple notion de l'utile et du bien-être, même lorsqu'elle s'applique au plan collectif et social. C'est sur la voie de l'ascèse spéciale que requiert cette conception de la liberté, c'est-à-dire sur la voie de la liberté intérieure et de la supériorité de la personne par rapport à soi-même en tant qu'individu physique, que la personnalité se réalise et se consolide. Il ne faut pas chercher ailleurs les fondements des connexions hiérarchiques propres à ce que l'on peut bien appeler le « droit naturel des peuples héroïques ».

Le premier de ces fondements est que la mesure de ce que l'on peut exiger des autres est donnée par ce que l'on sait exiger de soi-même. Celui qui n'est pas capable, avant

tout, de se dominer lui-même et de se donner une loi ne saurait dominer les autres selon la justice ni leur donner une loi. Le deuxième fondement c'est l'idée suivante, déjà défendue par Platon, à savoir qu'il est bon que ceux qui ne peuvent trouver en eux-mêmes leur propre maître, le trouvent du moins au-dehors, que la discipline de l'obéissance leur serve d'école pour se commander à eux-mêmes ; enfin, que leur fidélité envers ceux qui se présentent comme les expressions d'une idée et comme les approximations vivantes d'un type humain plus élevé, ils demeurent aussi fidèles que possible à leur nature la meilleure. Ces vérités ont toujours été spontanément et naturellement reconnues ; elles ont créé un fluide spécial, substance vitale des structures organiques et hiérarchiques de toutes les civilisations traditionnelles, avant que les âmes n'aient été flétries par les suggestions ou le rationalisme des idéologies subversives. Dans des conditions normales tout cela va de soi et c'est folie de prétendre que la suprématie n'ait jamais reposé que sur la force matérielle, la violence et la terreur, que jamais on n'ait obéi autrement que par peur, par servilité ou par intérêt. Penser cela c'est dégrader la nature humaine jusque dans ses représentants les plus humbles et supposer à tort que l'atrophie de toute sensibilité supérieure, atrophie qui caractérise désormais la grande majorité des hommes, ait été toujours et partout la règle.

Il est bon que la supériorité et la puissance soient associées, mais à condition que la puissance se fonde sur la supériorité et non la supériorité sur la puissance, la supériorité étant déterminée par des qualités qui ont toujours été reconnues par la plupart des hommes, et qui ont constitué le vrai fondement de ce que certains prétendent au contraire attribuer à une brutale « sélection naturelle ». Le primitif lui-même obéissait essentiellement, non pas au plus fort, mais à celui chez lequel il avait décelé une charge de *mana* — force sacrée et force de vie — supérieure à celle des autres et que, de ce fait, lui paraissait qualifié pour des activités interdites à d'autres. On retrouve une situation analogue là où des hommes ont été suivis, obéis et vénérés en raison de leur capacité de résistance, de leur responsabilité, de leur lucidité, et parce qu'ils menaient une vie dangereuse, vaste et héroïque

dont les autres n'étaient pas capables. Ce qui a joué, dans ce cas, un rôle décisif, c'est la capacité de reconnaître librement, un droit spécial et une dignité particulière. Ainsi conçue, la dépendance signifie, non un abaissement mais une élévation de la personne, dont les défenseurs des « immortels principes » et les éveilleurs de la « conscience de la dignité humaine » n'ont, dans leur cervelle obtuse, aucune notion. La présence d'êtres supérieurs est, en effet, seule capable de donner à une multitude et à tous un système de disciplines de la vie matérielle, un sens et une justification dont ils étaient auparavant dépourvus. *C'est l'inférieur qui a besoin du supérieur, et non l'inverse* (1). Et l'inférieur ne vit jamais aussi pleinement sa propre vie que lorsqu'il la sent intégrée à un ordre plus vaste, à un ordre qui a un centre, lorsqu'il se sent homme en face d'un chef d'hommes et nourrit l'orgueil de servir en tant qu'être libre, au poste qui lui convient. Tout ce que la nature humaine peut donner de meilleur, elle ne le donne, chez la plupart des hommes, que dans des situations de ce genre, et non dans le climat anonyme et gris propre aux idéologies démocratiques et socialisantes.

Relevons plus particulièrement, en passant, l'irréalisme de ce que l'on appelle sociologie utilitaire — laquelle n'a pu trouver crédit que dans une civilisation mercantile. D'après cette doctrine, l'utile serait le fondement positif de toute organisation politico-sociale. Or, il n'y a pas de concept plus relatif que celui de l'utile. Utile par rapport à quoi ? En vue de quoi ? Car si l'utilité se ramène à sa forme la plus brute, la plus « matérielle », bornée et calculée, on doit se dire que — pour leur bonheur ou leur malheur — les hommes pensent et agissent bien rarement selon cette conception étroite de l'« utile ». Tout ce qui a une motivation passionnelle ou irrationnelle a tenu, tient, et tiendra dans la conduite

(1) Cf. PLATON (*Rep.* 482c) : « C'est celui qui a besoin d'être guidé qui frappe à la porte de celui qui sait guider et non celui qui est guide et dont on peut attendre du bien, qui invite à se laisser guider ceux qui sont guidés ». Le principe de l'*ascèse de la puissance* est important : « A l'opposé de ceux qui commandent actuellement dans chaque cité » — est-il dit (520d) — les vrais Chefs sont ceux qui n'assument le pouvoir que par nécessité, car ils ne connaissent pas d'égaux ou de meilleurs, à qui cette tâche puisse être confiée (347c). L. Ziegler a observé fort justement, à ce propos, que celui pour qui la puissance signifie ascension et accroissement s'est déjà montré indigne d'elle et qu'au fond, ne mérite la puissance que celui qui a brisé en lui-même la convoitise de la puissance, la *libido dominandi*.

humaine, une place beaucoup plus grande que la petite utilité. Si on ne reconnaît pas ce fait, une très grande partie de l'histoire des hommes demeure inintelligible. Mais, parmi ces motivations non utilitaires, dont le caractère commun est de conduire l'individu, à des degrés divers, au-delà de lui-même, il en est qui reflètent des possibilités supérieures, certaine générosité, certaine disposition héroïque élémentaire. Et c'est précisément de celles-là que naissent les formes de reconnaissance naturelle, auxquelles nous faisons précédemment allusion, forces qui animent et soutiennent toute structure hiérarchique vraie. Dans ces structures l'autorité, en tant que pouvoir, peut et doit même avoir aussi sa part. Il faut reconnaître, avec Machiavel, que lorsqu'on n'est pas aimé, il est bon, du moins, d'être craint (se faire craindre — précise Machiavel — ne pas se faire *hair*). Affirmer toutefois que, dans toutes les hiérarchies historiques, le seul facteur agissant ait été la force et que le principe de la supériorité, la reconnaissance directe et fière du supérieur par l'inférieur n'ait pas joué un rôle fondamental, c'est fausser complètement la réalité, c'est, répétons-le, partir d'une image mutilée et dégradée de l'homme en général (1). Quand il affirme que tout système « politique impliquant l'existence de vertus héroïques et de dispositions supérieures a pour conséquence le vice et la corruption », Burke, plus encore que de cynisme, fait preuve de myopie dans la connaissance de l'homme.

La légitimation la plus haute et la plus réelle d'un véritable ordre *politique*, donc de l'Etat, réside en sa fonction *anagogique*, c'est-à-dire dans le fait qu'il suscite et entretient la disposition de l'individu à agir et penser, à vivre, lutter et, éventuellement, mourir, en fonction d'un but qui dépasse sa simple individualité. Cette disposition est si réelle qu'il est possible, non seulement de s'en servir mais aussi d'en abuser ; ainsi, à côté des courants où l'individu se trouve porté au-delà

(1) En ce qui concerne le régime féodal, V. PARETO (*Sociol. gener.*, cit., § 1154) écrit : « Il est absurde de s'imaginer que l'ancienne féodalité européenne fut imposée uniquement par la force ; elle se maintenait en partie par des sentiments d'affection mutuelle, qui se manifestèrent aussi dans d'autres pays où existait un régime féodal, comme par exemple, au Japon... ». En général cela est vrai de toutes les organisations sociales où existe une hiérarchie, « celle-ci ne cessant d'être spontanée pour être imposée exclusivement, ou surtout, par la force, que lorsqu'elle est sur le point de disparaître et de céder la place à une autre. Je dis surtout car le soutien de la force ne manque jamais ».

de lui-même par quelque chose de spirituel et métaphysique (comme ce fut le cas dans les principales formes traditionnelles), il en existe d'autres où intervient un facteur démoniaque dans la production de ces extases (ex-stase = état de ce qui est sorti de soi-même) de l'individu, où il s'agit d'un pouvoir non plus analogique, mais catégorique : celui qui agit, par exemple, dans le phénomène révolutionnaire et s'incarne dans toutes les idéologies collectivistes. Mais dans l'un et l'autre cas, la sociologie utilitariste et individualiste se trouve réfutée par les faits et apparaît comme une construction sophistiquée et intellectualiste là où l'on vise la nature humaine dans sa réalité concrète. Le progrès d'une forme d'organisation humaine par rapport à une autre ne se mesure pas au fait que les choses y vont matériellement et socialement plus ou moins bien, que l'exigence matérialiste de l'utilité y est plus ou moins satisfaite. Il se mesure au degré de différenciation, au caractère prédominant et déterminant des intérêts et des critères de valeur qui s'élèvent toujours plus au-dessus du plan de la médiocre « utilité », la seule qu'envisagent les sociologues positivistes.

Le libéralisme est l'antithèse de toute doctrine « organique ». L'élément primordial étant pour lui, non l'homme personne, mais l'homme individu, dans une liberté informe, seul y sera concevable un jeu mécanique de forces, d'unités qui agissent et réagissent les unes sur les autres, selon l'espace que chacun réussit à accaparer, sans qu'aucune loi supérieure d'ordre, sans qu'aucun sens soit reflété par l'ensemble. L'unique loi, et, donc l'unique Etat que le libéralisme admette, a de ce fait un caractère extrinsèque par rapport à ses sujets. Le pouvoir est confié à l'Etat par les individus souverains, pour que celui-ci protège les libertés des particuliers, avec le droit d'intervenir seulement quand ils risquent d'être franchement dangereux les uns pour les autres. L'ordre apparaît ainsi comme une limitation et une réglementation de la liberté, non comme une forme que la liberté exprime de l'intérieur, en tant que liberté, en vue d'accomplir quelque chose, en tant que liberté liée à une qualité et à une fonction. L'ordre — l'ordre légal — aboutit finalement à un régime de violence.

Julius EVOLA.

Toussenel, socialiste autoritaire

Les récents scandales financiers qui éclaboussent le régime et le système tout entier de la droite à l'extrême-gauche donnent à l'œuvre de Toussenel un regain d'actualité. Toussenel est mal connu, voire méconnu. Il est pour beaucoup avant tout le devancier de Drumont, avec tout ce que cela implique, dans de nombreux esprits, de péjoratif et d'inavouable. En fait, Toussenel est à la fois plus et autre chose.

« *Les Juifs, rois de l'époque* », écrits en 1844 en pleine euphorie capitaliste et libérale, sont un brûlot de première importance lancé contre la féodalité financière, déjà triomphante, et ses soutiens politiques plus ou moins déclarée, au nom de l'intérêt national et de la justice sociale.

Alphonse Toussenel est né en 1803 à Montreuil-en-Bellay, aux confins de l'Anjou et du Poitou. Au contraire de Drumont, enfant du pavé parisien, c'est un fils de la campagne. Quand il a terminé ses études, il y revient s'adonner à l'agriculture et à l'observation des oiseaux. Il y retournera encore après son séjour parisien, fuyant la ville, la politique et ses vicissitudes, au lendemain de la Révolution de 1848 (1).

Toussenel écrit *Les Juifs* (2) en 1844 : c'est l'année où Engels termine *La situation des classes laborieuses en Angleterre*. Les conclusions sont différentes. Il faut faire la part des traits de l'époque et celle des idées qui restent actuelles. La protestation sociale, servie par une rhétorique puissante et colorée qu'on cherche en vain de nos jours, les problèmes abordés et les réformes proposées sont évidemment périmés.

(1) En 1848, il est membre de la Commission pour les Travailleurs, qui siège au Luxembourg.

(2) En sous-titre : *Histoire de la féodalité financière*.

(3) Les bibliothèques publiques le possèdent rarement.

Mais les conclusions qui s'en dégagent, la tradition politique que fonde en grande partie Toussenel en dénonçant le capitalisme spéculateur et antinational, justifient assez qu'on publie ici de larges extraits de cette œuvre difficilement accessible que des « historiens » intéressés minimisent ou veulent plonger dans un oubli définitif.

La situation de la France sous la Monarchie de Juillet : les Juifs, rois de l'époque.

Le point de départ de la protestation sociale et nationale de Toussenel est le sentiment amer et profond de la déchéance politique, sociale et morale de son pays.

« Il est dans la vie des nations, comme dans celles des individus, des époques critiques où il semblerait que le sang se fige au cœur, des temps d'arrêt terribles où toutes les conquêtes du passé peuvent se perdre par une faute ; où l'usurpation provoquée par l'inertie générale et l'engourdissement des esprits, s'assied sur les institutions avilies et se consolide pour des siècles (1).

« La nation française est arrivée à l'une de ces époques fatales » (P. 1).

Cette déchéance se traduit dans la préoccupation dominante (et d'ampleur nouvelle) de l'époque, la soif du profit. La France perd sa place privilégiée au sein des nations, le peuple est acculé à une misère sans cesse croissante.

« Mais le 5 % a dépassé 120, et les actions de chemin de fer se placent avantageusement ; la nation, possédée par la fureur du jeu et de l'agiotage, n'a plus de cœur aux choses de la patrie. L'impôt rentre, et le gouvernement a le droit de se féliciter de la prospérité toujours croissante du pays ! » (P. 4.).

La désagrégation politique, servie par le conformisme des mentalités éprises de libéralisme, n'est pas sans profit pour certains intérêts.

« A la faveur de cette impuissance parlementaire, à la faveur de cette inertie du pouvoir et de la torpeur des esprits,

(1) Cet extrait donne une assez bonne idée de la conception de l'histoire chez Toussenel : biologique (époques critiques, temps d'arrêt et activiste (usurpation, inertie, engourdissement, se perdre par une faute).

(2) Les références renvoient à l'édition de 1845.

la féodalité mercantile avance rapidement au cœur de nos institutions. Profitant avec habileté des divisions que la presse fomenté entre la Royauté et le Peuple, elle s'implante chaque jour plus profondément dans le sol, appuyant de ses deux pieds sur la gorge à la Royauté et au Peuple. Elle n'est pas encore organisée aujourd'hui, elle le sera demain, elle tient déjà le producteur et le consommateur à sa merci. Le juif (1) règne et gouverne en France » (P. 4.).

« La France subit aujourd'hui le régime de la féodalité industrielle. Il n'y a pas d'autre gouvernement que la banque. Le roi, les Chambres n'existent qu'à la condition de servir ses exigences et ses caprices. On a écrit pendant dix ans que le roi Louis-Philippe tenait sa couronne d'une demi-douzaine de banquiers, en péril de suspension de paiement. Le haut banquier et le haut industriel sont assez partisans des révolutions, quand leurs spéculations financières tournent mal. Ils vident volontiers en ce cas leurs ateliers sur la place publique (2), pour, le cas de leur déconfiture arrivant, pouvoir mettre leurs pertes de jeu sur le compte de leur patriotisme, et faire endosser par la révolution triomphante leurs traites protestées. Quand ils se sont posés de la sorte en victimes, il n'est pas rare de voir et le roi qu'ils ont fait et le peuple qu'ils mènent, se cotiser pour venir au secours de ces débiteurs en retard. Et pendant que, grâce à ces libéralités calomniées, l'industrie se refait, et que son escarcelle de mendiant se métamorphose en comptoir général, les assassins chauffés par les prédications de la presse et des clubs, préparent contre la personne du chef de l'Etat leurs machines infernales, et interdisent au roi les rues de sa cité. A l'homme de la bourse, au parasite, la popularité et l'or ! Au roi, à l'homme de peine de la nation, les balles parricides et les malédictions du peuple ! » (P. 63).

Les intérêts économiques, profitant de cette situation, tendent à se substituer au pouvoir politique ou à le dominer.

(1) « Je prévient le lecteur, précise Toussenel, que ce mot est généralement pris ici dans son acception populaire : juif, banquier, marchand d'espèces ». Si Dumont est antisémite au sens où on l'entend habituellement, c'est qu'à partir du Second Empire et au cours de la III^e République, la féodalité mercantile telle que la définit Toussenel s'identifie toujours plus exactement avec la féodalité israélite.

(2) C'est ce qui s'est passé le 27 juillet 1830. Les suites de la Révolution illustrent bien le phénomène : déclin de l'autorité monarchique, montée des puissances d'argent.

Mais tandis que pour Marx, cette domination n'est autre que celle de « la classe bourgeoise ascendante », pour Toussenel elle représente des intérêts apatrides et spéculateurs, ni nationaux ni productifs. Marx voit la société dominée par une classe issue de son propre sein ; pour Toussenel, elle est exploitée par un corps étranger, un parasite d'origine extérieure. Sa conclusion essentielle diffère donc nettement de celle de Marx. Il y a deux victimes de la féodalité mercantile, le pouvoir et le peuple. Contre ce dernier se sont en effet alliés de façon étrange les défenseurs de la liberté et les exploités du peuple. Mieux, destructeurs du pouvoir et dominateurs de la société, en fait, s'identifient. Leur dessein est le même. Face à eux le pouvoir recule ou se soumet ; il devient de plus en plus le docile gestionnaire des intérêts privés et apatrides, il perd son sens de représentant du peuple tout entier.

Les dénonciateurs les plus acharnés du pouvoir étant ceux qui profitent de sa faiblesse au mieux de leurs intérêts, les résultats sont la détérioration incessante des conditions de vie populaires et l'exacerbation des luttes politiques. Toussenel, face à cet état de choses, est anticapitaliste et antilibéral ; il est à la fois nationaliste et socialiste. Un des premiers en France, il révèle la solidarité intime des exploités matériels et spirituels du peuple (1), et ouvre ainsi la voie au nationalisme révolutionnaire.

Toussenel socialiste.

« La féodalité industrielle, plus lourde, plus insatiable que la féodalité nobiliaire, saigne une nation à blanc, la crétinise et l'abâtardit, la tue du même coup au physique et au moral. Son despotisme est le plus déshonorant de tous pour une nation généreuse. C'est celui sous lequel nous vivons » (P. 77).

Le nouvel ordre des choses est donc pire que le mal qu'il a prétendu remplacer. Les conséquences de la prise du pouvoir par la féodalité mercantile sont désastreuses même du point de vue économique :

(1) Application contemporaine de cette observation : les « affaires » financières de la gauche de la majorité, dissimulées habilement au moyen de dérivatifs idéologiques ; ou bien l'origine sociale des leaders du gauchisme politique.

« De ce que tous les bénéfices du travail national affluent au capital, de ce que toutes les charges retombent sur le travailleur, voici en effet qu'une autre conséquence va s'en suivre. C'est la loi de la nature qui veut que l'eau s'en aille à la rivière et les petites bourses aux grosses. Ce résultat est déjà près d'à moitié produit. Toutes les grandes industries sont déjà monopolisées, les sucres, les fers, les cristaux, les savons, les soufres, les houilles, les messageries, les canaux, les chemins de fer ; celles qui ne le sont pas vont l'être. Avant vingt ans le petit commerce de Paris sera réduit à fermer boutique, sinon à falsifier ses produits pour soutenir la concurrence contre le marchand en gros (1). La manufacture aura absorbé l'atelier, le bazar, la boutique, et le marchand en détail, soutien du gouvernement actuel, s'enrôlera parmi ses ennemis avant vingt ans.

Or, quand les juifs seront en possession de tous les monopoles, il faudra bien que le peuple qui a des yeux s'en serve enfin pour voir, et alors il se fera cette question :

Monopole pour monopole, lequel vaut mieux du monopole des juifs, dont tous les profits rentrent dans la caisse des juifs au grand préjudice du peuple qui travaille et qui souffre, ou du monopole de l'Etat, dont tous les profits rentrent dans la caisse du trésor, pour se répandre de là sur le peuple, et accorder à chaque travailleur la rétribution légitime de son travail ? » (P. 226).

Du point de vue social, les conséquences de la liberté économique et politique laissée à la féodalité financière sont dramatiques :

« L'affaiblissement de l'autorité amène l'abandon du faible, du travailleur.

« Le capital n'ayant plus d'obstacles à redouter de la part de l'autorité, protectrice providentielle et naturelle du travailleur, a spolié sans pitié le travail et le talent de leurs droits, ou bien il les a rémunérés à son bon plaisir : le bon plaisir est devenu la loi des transactions industrielles.

Le capitaliste a mis le pied sur la gorge du consommateur et du producteur. Il les a odieusement rançonnés tous les

(1) L'échéance n'a été que reculée de quelques décennies.

deux. Il a acheté trois francs ce qui en valait six, et vendu six francs ce qui en valait trois.

La concurrence exterminatrice, engendrée par l'anarchie, a réduit les salaires de l'artisan au-dessous du minimum suffisant à assurer la nourriture de celui-ci. Les travailleurs ont poussé eux-mêmes à cette réduction en se faisant concurrence entre eux, et ils ont eu à subir en même temps la concurrence des maîtres. Celle des machines est venue donner à l'ouvrier le coup de grâce. Tous les progrès de l'industrie et de la science, qui devraient être un bienfait pour l'humanité en général, en activant les ressources de la production et en allégeant le travail de l'homme, se sont convertis pour le travailleur en instrument d'oppression et de ruine. Les machines pacifiques sont devenues des machines de guerre entre les mains des capitalistes qui s'en sont servis pour écraser leurs malheureux concurrents ; et le monopole de l'industrie lucrative s'est constitué entre les mains des riches.

Les progrès du morcellement et de l'usure ont marché de pair avec les empiétements du capital que le frein de la loi n'arrêtait plus ; car c'était la liberté, la libre concurrence prêchée par les économistes qui engendrait le monopole et des suites » (P. 61-62).

Toussenel a observé lui-même la condition des ouvriers victimes d'une exploitation incontrôlée. Originaire de la campagne, venu à la ville à l'époque où se forme la classe ouvrière, Toussenel est d'autant plus sensible aux inconvénients de la société urbaine et industrielle naissante (1).

« La naissance de l'enfant du peuple est accueillie dans sa famille comme une calamité. La première parole qui se prononce sur lui est une malédiction. Si la pauvre famille ne se décharge pas sur l'Etat de son nouveau fardeau, auquel cas il y a deux chances sur trois pour que la malheureuse créature qui n'avait pas demandé à naître, périsse avant sa dixième année, cette pauvre famille sera forcée d'utiliser l'enfant dès sa plus tendre jeunesse, et aussitôt que sa main sera assez forte pour manier l'écheveau ou la bobine, ou

(1) Si nous insistons plus particulièrement sur les pages de critique sociale, c'est pour mettre en valeur la démarche intellectuelle de Toussenel, qui aboutit à ses conclusions politiques non à partir de préjugés de caractère personnel, mais d'une analyse des nouvelles conditions économiques et sociales de la France au XIX^e siècle.

conduire la vache au pâturage voisin. Si la funeste étoile de l'enfant l'a fait naître au sein d'une ville manufacturière, le voilà dès ses plus jeunes ans attaché au service d'une machine aux poumons de fer, et malheur à lui s'il s'endort, le fouet de la Némésis commerciale est là pour le punir des nécessités de sa nature... Que les philanthropes me disent de quoi cet enfant est coupable, pour être condamné de si bonne heure au supplice du bagne, comme l'assassin et le faussaire dont la condition est moins dure. Les forçats, du moins, travaillent au grand air : lui, il est renfermé dans une salle close, au milieu des émanations méphitiques du soufre, du coton, de la laine, quand ses muscles délicats auraient tant besoin, pour se développer, de mouvement et d'air pur. Comment cette organisation si tendre résisterait-elle à cette cause incessante d'étiollement et d'énervation » (P. 237-238).

« Une effroyable et progressive indigence s'est étendue sur les districts manufacturiers, et comme un voile funèbre a intercepté les derniers rayons du sentiment religieux qui réchauffaient encore l'espérance du pauvre et soutenaient son courage en ses afflictions. Au spectacle des iniquités dont il était victime et que Dieu et le gouvernement toléraient sur la terre, le travailleur s'est pris à douter de la justice de Dieu et de celle des rois, et il s'est rué dans son désespoir contre les autels et les trônes qui ne le protégeaient pas. L'insuffisance du salaire a rendu le travail répugnant, et chassant l'artisan de l'atelier, l'a jeté sur la voie publique et l'a livré à toutes les suggestions du vice. Alors le gouvernement et les riches ont élargi leurs prisons et augmenté leurs armées pour résister à la nouvelle invasion des barbares.

Des prisons et des soldats dont il faut prendre les dépenses d'entretien sur le travail du peuple ! C'est tout ce que les savants et les hommes d'Etat ont su imaginer pour prévenir l'explosion des besoins révolutionnaires, engendrés par la misère, le désespoir et la démocratisation des classes laborieuses.

Des prisons ! mais il y a des malheureux qui sollicitent comme une grâce d'y être admis jusqu'à la fin de leur misérable existence, pour être sûrs d'un grabat et d'une nourriture de chaque jour !

Le gouvernement et les riches ont aussi conseillé l'usage des caisses d'épargne à ceux qui demandaient de l'ouvrage et du pain. Ils ont envoyé des livres de sagesse aux pauvres filles qui ne savent pas lire, pour arrêter les progrès de la prostitution qui ruisselle sur le pavé des grandes villes.

Et comme les désordres et les intempéries des saisons amènent quelquefois à leur suite une épidémie désastreuse qui décime les populations, ainsi l'anarchie commerciale et les folies des gouvernés, et la pusillanimité honteuse des gouvernants ont amené le fléau de la féodalité industrielle et financière, l'un des plus ignobles fléaux qui puissent affliger les nations » (P. 61-62).

« J'ai dit tout à l'heure le sort de l'homme du peuple, du prolétaire, père d'une nombreuse famille. Ses besoins ont quintuplé sans que son salaire se soit accru ; au contraire, il a dû diminuer par le fait de la concurrence et des machines nouvelles. Un jour, malgré tout son courage, il a été forcé de reconnaître l'inutilité de ses efforts pour joindre les deux bouts. Un chômage accidentel, une blessure reçue sur le champ de travail, l'ont tenu éloigné de l'atelier pendant une semaine, et cette courte suspension de salaire a suffi pour le plonger, lui et les siens, dans la plus affreuse détresse ; car le soldat de la production n'a pas comme le soldat de la destruction un hôpital et un salaire suffisant pour les cas de maladie ou d'infirmité. Alors le chagrin et le désespoir se sont emparés de lui. Il lui a été impossible de porter ses regards sur sa famille, sans que l'avenir de ses enfants lui ait fait entrer en l'esprit de lugubres pensées. Il a maudit la fécondité de sa femme et la beauté de sa fille ; et peu à peu il a été tenté de s'éloigner d'un spectacle douloureux. Il a demandé des consolations et l'oubli de l'avenir à l'ivresse. Bientôt l'abrutissement et la sénilité précoce sont venus, qui lui ont fait réclamer comme une grâce d'être admis à l'hospice. Si cette grâce qui ne s'accorde pas à tous les malheureux lui a été refusée, il a mendié pour obtenir le bénéfice de l'incarcération. Conduit à la prison, il a bientôt appris que sa femme réduite par son abandon au dénuement le plus absolu, a fait argent de la jeunesse de sa fille ou que celle-ci s'est vendue noblement elle-même, pour alléger l'affreuse situation de sa mère. Car c'est encore un des privi-

lèges exclusifs du peuple et que ses deux révolutions ne lui ont pas ravi, de fournir du plus pur de son sang un aliment à la luxure du riche. Les moralistes et les économistes disent qu'il faut qu'il en soit ainsi... qu'il faut que la fille du peuple s'immole à la prostitution pour sauver la fille comme il faut de la brutalité des hommes.

Telle est la vie commune de l'ouvrier des grandes villes, telles les misères du travailleur des champs. Le travail précoce dans l'enfance, la peste de liberté dans la jeunesse, un travail excessif, mal rétribué, toutes les tortures physiques et morales dans l'âge mûr, la perspective de l'hôpital pour ses vieux jours : voilà les privilèges de ce peuple qui a brisé si glorieusement ses fers par deux fois en un demi-siècle ! » (P. 241).

Toussenel nationaliste autoritaire.

La critique sociale rejoint logiquement la critique politique. Etant donné l'aggravation des conditions d'existence populaire, étant donné la nature de la catégorie des exploiters économiques et des profiteurs sociaux de ce nouvel état de fait, la libération sociale du peuple passe par l'élimination politique de cette catégorie. Mais comment définir plus précisément la catégorie nouvelle des « Juifs » qui tend à dominer l'Etat ? Toussenel, prenant l'exemple des concessions de chemin de fer, montre qu'elle est d'origine apatride, récemment francisée ou même étrangère :

« Le concessionnaire espéré du chemin de fer du Nord s'appelle le baron de Rotschild, le roi de la finance, un juif baronisé par un roi très chrétien. Si ce n'est pas lui qui obtient la concession, ce sera quelque Anglais.

La voie d'Avignon à Marseille, Rotschild ; Alais à Nîmes, Rotschild ; Versailles, rive droite, Rotschild ; Saint-Germain, Rotschild ; Versailles, rive gauche, Fould ; Rouen à Paris, anglo-français ; Tours à Bordeaux, anglais ; Orléans à Paris ; Orléans à Vierzon, des coalisés de toutes les nations, juifs et genevois en majorité.

Le tiers de la rente 5 % est à Genève ; et c'est pour cela, je le répète, qu'elle est inviolable et sacrée.

Ainsi la haute banque, la banque cosmopolite, domine tout ; partout sont en saillie les intérêts des juifs.

Ainsi les énormes bénéfices prélevés sur la richesse française, sur le travail du laboureur et de l'artisan français ne profitent pas même en entier à des spéculateurs français » (P. 22).

La classe capitaliste des juifs est donc antinationale. Elle n'est pas intégrée à la nation : elle se contente de prélever son profit, d'exploiter la masse, de dominer l'Etat. La lutte sociale est par conséquent inséparable de la lutte politique, non que l'une soit l'instrument de l'autre, mais parce qu'elles sont une seule et même chose. Devant ce péril, la féodalité industrielle (ou mercantile, ou financière) a intérêt à séparer le pouvoir et le peuple par une défiance habilement inspirée, pour améliorer sa position ou du moins empêcher qu'on la batte en brèche (1).

« Je dis qu'il est impossible d'obtenir une réforme quelconque, financière ou politique, quelque peu importante, aussi longtemps que le pouvoir et le peuple se regarderont en ennemis » (P. 24-25).

« Ah ! les haines des peuples pour les rois sont plus stupides encore que coupables, et les écrivains soi-disant démocrates, qui poussent les nations au renversement des trônes trahissent bien cruellement la cause de la démocratie ! » (P. 59).

Les révolutions politiques ne sont pas seulement comme chez Marx la conséquence des changements économiques ; une révolution politique (par exemple celle de 1830), explicable par de multiples raisons, a pour effet d'activer (ou d'orienter, ou de faire démarrer) les changements économiques (1). La féodalité industrielle a donc une part de responsabilité dans la situation présente : ses intérêts politiques et ses intérêts économiques sont confondus et visent une même domination, que Toussenel caractérise en deux étapes successives :

« 1° Le peuple français, affranchi par la révolution de 89 du joug de la féodalité nobiliaire, n'a fait que changer de maîtres ;

(1) C'est cette démonstration nouvelle de la responsabilité d'une classe économique et sociale relativement bien définie qui fait l'intérêt historique de l'œuvre de Toussenel.

(1) La Monarchie de juillet favorise ouvertement les milieux de la banque et accroît ainsi leur mainmise sur l'économie nationale.

« 2° En second lieu, ces nouveaux maîtres s'appellent les banquiers — et l'autorité royale, loin de pouvoir porter préjudice aux libertés populaires est au contraire aujourd'hui le seul contrepoids capable de faire équilibre à la puissance d'écrasement dont le coffre-fort est armé contre les libertés populaires — et enfin la fausse idée démocratique, qui s'est acharnée jusqu'ici à démanteler la royauté et à la démonétiser dans l'opinion publique, n'a fait que travailler pour le compte de l'aristocratie financière, en nous faisant perdre peu à peu tout le prix des conquêtes de 89 et du sang versé par nos pères » (P. 150-151).

De son analyse, Toussenel tire la théorie (nouvelle et appelée à un grand avenir) du pouvoir national et populaire. L'Etat ne doit être le gestionnaire d'aucune classe économique ou sociale en particulier, mais du peuple tout entier. Un pouvoir fort est une « garantie de protection et d'égalité pour la masse, ne frappe que les sommités sociales comme la foudre les grands édifices » (P. 76) : c'est nier d'avance la possibilité d'un socialisme démocratique.

Enfin, pour dénoncer l'hypocrisie de l'idéologie libérale et démocratique, Toussenel esquisse une critique de l'éducation, et montre qu'elle doit se conformer au niveau de développement économique et social (1).

« Les salaires d'un enfant sont si faibles et on l'a nourri si longtemps, celui-là, pour rien. Vous voyez bien que la misère du père et de la mère s'oppose au développement de l'intelligence et du cœur, aussi bien qu'au développement des muscles de l'enfant. Que reste-t-il au pauvre abandonné pour s'instruire ? L'exemple, hélas ! de ses compagnons de chaîne et l'enseignement oral ou pratique de l'atelier où les jeunes des deux sexes sont souvent confondus !

Et puis, à quoi lui servirait cet enseignement primaire dont tant de bouches menteuses ont si longtemps préconisé la vertu !

Si la nature de cet enfant est ardente et impétueuse, l'éducation n'aura d'autre effet que d'aiguillonner plus vivement ses désirs et ses appétits, sans lui donner les moyens

(1) Une explication globale du mouvement de mai 68 ne saurait se passer de ce type d'analyse.

de les satisfaire. C'est de la *barbarie philanthropique* et pas autre chose que l'éducation en ce cas. Si le tempérament de l'enfant est triste et mélancolique, le développement de son intelligence ne servira qu'à lui faire mieux comprendre sa misère.

L'éducation ne peut être que le développement des aptitudes naturelles de l'enfant, de ses facultés utiles. L'éducation ne peut profiter au peuple, qu'à la condition que l'aptitude et les facultés natives de chaque individu trouveront dans la société un emploi avantageux et certain. Or, puisque le capital a accaparé tous les bénéfices du travail et toutes les positions lucratives, puisque le capital ne laisse aucune place à la capacité, il s'ensuit que les trois-quarts de nos écoles ne sont autre chose que des fabriques d'émeutiers. Les partisans de l'obscurantisme sont encore plus logiques et plus humains dans leurs tristes doctrines que nos prétendus libéraux et nos hommes de progrès « (P. 238).

Toussenel voit bien que l'évolution ne se fait pas dans le sens qu'il souhaite. Ne rien faire, c'est laisser les mains libres au « Juif » dont l'action précipite les misères populaires, prépare les catastrophes sociales, ronge les fondements de l'Etat. Face à ce péril, il faut « mobiliser » le peuple (1), mettre en garde les riches contre le péril qu'ils courent, lancer un pathétique appel au roi. Le pessimisme historique de Toussenel, chargé d'activisme, aboutit logiquement à l'inquiétant sermon aux riches, et à cette puissante « prière au peuple » qui ferment le livre, lui donnent tout son sens, et rendent un son prophétique.

« Riches : quand par ces chauds soleils qui mettent le feu aux colères du peuple et font sombrer les trônes, vos femmes étiolées voiturent sur nos boulevards leur paresse impudente ; quand la roue de leurs chars rapides renverse sur le pavé l'enfant ou le vieillard, ou fait seulement jaillir aux vêtements de l'humble artisan la boue de nos ruisseaux, ces accidents si simples, cette provocation involontaire suffisent pour me faire courir par les membres un frisson de terreur. Comme l'enfant ébloui par l'éclair et qui attend avec anxiété les grondements

(1) « La faute en est à nous tous enfin, adultes de la pensée qui avons des yeux pour voir, et non au peuple, enfant irascible et ingrat qui n'a pas la conscience de ses actes, qui mord le sein de sa nourrice de sa première dent, et n'use de sa liberté que pour se briser la tête ! » (p. 249).

de la foudre, ainsi j'écoute venir les grondements de l'émeute, et le trouble de mes artères comprimées illusionnant mes sens, apporte à mon oreille les tintements trop connus de la cloche des tours appelant les populations à la révolte; J'entends les cris des insurgés qui se ruent au pillage et les sifflements de l'incendie qui dévore vos palais, et je tremble sur vous... je tremble, car je ne vois point accourir à votre aide tous vos défenseurs d'autrefois; il en est tant dans le nombre de qui l'horreur pour les orgies de la liberté démagogique a décru de tout leur dégoût pour les saturnales de la corruption du jour » (P. 247).

« Peuple,

« L'auteur de cet écrit s'est assis bien des fois à la table du pauvre, et sa main s'entend mieux à creuser un sillon qu'à griffonner des pages. Il a assisté bien des années le travailleur des champs dans son labeur ingrat. Il a compté attentivement ce que l'usure, les maladies, les gelées, les chômages laissent au bout de l'an dans sa chétive épargne. Il sait que si l'ouvrier du sol ne fournit pas à l'émeute d'aussi formidables éléments que l'ouvrier des villes, ce n'est pas parce que sa misère est moindre, mais simplement parce qu'elle est disséminée sur un plus vaste espace et qu'elle n'a pas connu la misère des villes, ses foyers de fermentation et d'incendie. Il a pénétré aussi jusqu'au fond de ces bagnes industriels, qui s'appellent la Croix-Rousse à Lyon, le quartier Saint-Sauveur à Lille, malgré la senteur d'indigence et de vice qui s'exhale de ces foyers infects de toutes ces infirmités physiques et morales; car il voulait savoir ce que l'organisme humain pouvait supporter de douleur sans se rompre. Là, il a étudié sur le vif l'œuvre d'étiollement et de dépravation qui s'opère dans la constitution du malheureux artisan, de l'ouvrier qui tisse les brillantes étoffes de soie, de lin, de laine, destinées à la consommation du riche. Plus tard, il a guidé dans les marais empestés de l'Algérie les bannis de toutes les contrées (1), et il a su les attacher au sol de la nouvelle France, et les défendre par la solidarité contre tous les fléaux du pays, l'Arabe, l'usurier, l'agent comptable et la mortalité. Et pour ce fait les amis de l'usure et des agents

(1) En 1841, à Boufarik dans la Mitidja, comme commissaire civil à la colonisation.

comptables l'ont outragé odieusement et puni. Peuple, nul n'a payé plus cher sa fidélité à ta cause que celui qui t'adresse ces lignes ; car, pendant dix ans, ceux qui se disent tes amis l'ont appelé un ennemi du peuple, et bien des fois sa poitrine a été le point de mire de leurs armes homicides. Ecoute donc sa voix qui ne sait pas mentir.

O peuple ! il est plus avantageux et plus facile d'exploiter tes passions que de servir ta cause, et tes égarements sont la meilleure justification des despotes. Tes faux amis abusent de ton ignorance et de tes maux, quand ils te font chercher dans les agitations politiques et les renversements des trônes un allègement à tes misères. Les bénéfices qui te sont advenus de tes cinquante années de révolutions et de batailles se résument en aggravation d'impôts dont la plupart retombent sur toi seul comme l'impôt du sang ; ...et l'impôt de l'argent qu'acquitte seul ton travail se gonfle démesurément à chacune de tes tentatives insensées. Cependant tu réserves encore ton amour et tes admirations fanatiques pour les bourreaux de nations qui sèment les os de tes enfants sur tous les champs de bataille, et tu n'as que des mépris et des vociférations parricides pour les princes bienfaisants qui t'apportent la paix. Tes maux sont ton ouvrage, ô peuple !

Une aristocratie nouvelle s'est assise sur les débris de tous les gouvernements qu'elle t'a fait renverser, et elle a profité de tes victoires pour resserrer tes chaînes et t'exploiter comme tes maîtres d'autrefois. Ils mentent effrontément ceux qui te parlent de ta puissance invincible, de tes conquêtes et de tes libertés.

Ils disent que chacun de tes fils porte dans sa giberne le bâton de maréchal de France. Dérision cruelle ! car ces futurs maréchaux ne songeraient pas même à quitter leur charrue pour la gloire, s'ils n'y étaient forcés. Plaisantes libertés aussi que des libertés qui n'affranchissent pas même le travailleur de la misère et de l'hospice et ne sauvent pas sa fille de la prostitution !

Peuple, si quelques améliorations sont survenues dans les conditions de ta vie matérielle, ces rares améliorations proviennent exclusivement de la science ; et la preuve, c'est que les peuples des monarchies absolutistes ont joui de ces améliorations avant toi et plus largement que toi. Les guerres

et les révolutions n'ont amené de perfectionnement que dans les moyens d'exterminer les hommes... Et d'ailleurs, la féodalité mercantile empoisonne pour tes enfants tous les fruits du génie scientifique : elle t'écrase avec les machines qui devaient alléger tes travaux ; et chaque produit nouveau de l'industrie et de la science destiné à t'apporter le bien-être se transforme en ses mains en substance vénéneuse. Le luxe est descendu dans la classe bourgeoise mais il n'a fait que rendre la misère des classes ouvrières plus vive et plus cuisante par l'aiguillonnement des besoins et la comparaison.

Peuple, tes faux amis mentent quand ils vantent les progrès de ta moralité, comme les scribes des ministres fainéants, quand ils vantent ta richesse. Les progrès de la moralité publique n'ont jamais fait les prisons trop étroites.

O peuple ! ne sauras-tu jamais juger des révolutions à leurs fruits, et la lumière ne se ferait-elle pas enfin pour ton entendement !

Peuple, retire-toi de ceux qui t'ont menti et abjure tes faux dogmes. Peuple, qui vis du travail, tes vrais ennemis, tes seuls ennemis sont les agioteurs dont le parasitisme absorbe tous les bénéfices du travail. Chaque échec que tu fais subir au pouvoir apporte à la puissance de ces parasites un élément de plus, et profite exclusivement à la féodalité mercantile, l'ennemie de la monarchie et de la liberté. En t'armant contre le pouvoir, les imposteurs qui te mènent forcent tous les jours le pouvoir de se fortifier contre toi ; ils légitiment en quelque sorte son indifférence pour tes droits et son inertie coupable à l'endroit des réformes, et le juif s'est fait roi par vos divisions.

Travailleurs, écoutez : ralliez-vous au pouvoir, votre seul et unique appui contre l'oppression de vos maîtres insatiables ; et que la proclamation du droit de tous au travail soit le premier gage de votre réconciliation sincère et le symbole de la révolution nouvelle. Hors de cette réconciliation, point de liberté, point de bien-être, point de moralité, point de salut ! » (P. 333-334).

Mais les riches ont-ils entendu l'appel de Toussenel ; et le peuple, a-t-il lu seulement « Les Juifs » ?

Thierry BECKER.

Pierre HOFSTETTER

Comment ils firent leur guerre

« Nous n'avons jamais songé à faire une paix séparée (avec l'Allemagne), même lorsque nous étions seuls et qu'il eût été facile d'en faire une sans grande perte pour l'Empire britannique et largement à vos dépens », télégraphiait Churchill à Staline, en janvier 1944.

Un article venait de paraître dans la « Pravda », mettant en doute la sincérité des intentions britanniques, et il s'agissait de rassurer le tyran du Kremlin. Le III^e Reich était loin d'être vaincu...

Mais comment pouvait-on, à Moscou, douter de l'allié britannique ?

Quand Rudolf Hess se rendit en Grande-Bretagne, en mai 1941, pour proposer la paix au Royaume-Uni, Churchill le fit enfermer comme « criminel de guerre » sans même se préoccuper de ce que l'adjoint de Hitler avait à dire.

Le 19 juin de la même année, le cabinet de guerre britannique se réunit pour considérer la ligne à adopter en cas d'attaque allemande contre l'U.R.S.S., et « le premier ministre déclara que l'Allemagne devrait être représentée comme une insatiable tyrannie qui a attaqué la Russie afin d'obtenir du matériel pour poursuivre la guerre ».

Lorsque, trois jours après, la Wehrmacht s'élança effectivement à l'assaut de l'empire communiste, Churchill annonça à la radio que la Grande-Bretagne allait soutenir entièrement et sans réserve l'effort de guerre soviétique, proclamant : « Le danger qui menace la Russie est aussi le nôtre ». Et, en privé, il confiera : « Si Hitler envahissait l'enfer, j'aurais au moins une parole de sympathie pour le démon aux Communes ».

Telles sont, parmi des milliers d'autres, quelques-unes des

choses que le public britannique a pu apprendre à la lecture des extraits publiés récemment par la presse des documents secrets du cabinet de guerre britannique (1941-1945) qu'on peut désormais consulter à la Bibliothèque des Archives nationales à Londres.

Les documents en question forment 350 gros volumes, et il est à craindre que seuls de patients historiens — patients *et sérieux*, s'il s'en trouve encore — auront le courage d'étudier minutieusement tout cela. A craindre, dis-je : car, si le public savait tout, et bien, il comprendrait enfin comment il fut trompé, délibérément et sciemment, et il réagirait en conséquence.

Encore s'agit-il de préciser que ces documents, pour être massifs, ne disent pas tout, et sont incomplets.

C'est ainsi, précise le « Guardian », que le rapport britannique complet de la Conférence de Yalta se trouve toujours dans la bibliothèque du Foreign Office. Il y a des raisons de penser qu'on n'est pas près de l'en sortir...

On sait cependant que Churchill revint enchanté du monstrueux marchandage de Yalta, et persuadé (mais oui) « de l'honnêteté et de la bonté de Staline », et de sa « sincérité ».

(Plus tard, bien sûr, il déchantera. Il emploiera la formule de Goebbels, « rideau de fer », à propos des cent millions d'Européens coupés de l'Occident et livrés à l'U.R.S.S., il dira cyniquement « nous avons tué le mauvais cochon », puis, ayant ruiné son pays, lâchera cet aveu significatif : « Cette guerre était la plus facile à éviter ».)

A la Conférence de Téhéran, en novembre 1943, on s'occupa de frontières et de territoires, explique le « Guardian ». Et à Yalta, de populations.

C'est à Téhéran que fut décidé, semble-t-il, le démantèlement du III^e Reich. Le « Guardian » note : « Les archives suggèrent fermement que l'idée de Staline de ce que devrait être la carte de l'Allemagne est ce qu'elle est aujourd'hui ».

C'est à Téhéran également qu'aurait été décidée la future carte de la Pologne. Elle perdit, on le sait, 170.000 km carrés de territoire au profit de l'U.R.S.S. (« Ce n'est pas moi, déclara Churchill, qui aurait le cœur brisé parce que Lvov va devenir russe »), et fut compensée sur le dos de l'Allemagne (100.000 km carrés : Silésie, Poméranie, Brandebourg, etc.).

Bien entendu, les dirigeants polonais en exil à Londres ne furent même pas consultés. « Ils feraient mieux d'accepter », lâcha Churchill sur un ton menaçant (les relations anglo-polonaises étaient, depuis assez longtemps, très mauvaises ; en avril 1943, quand Sikorski rencontra Churchill à Downing Street et lui dit qu'il avait les preuves que 15.000 officiers et soldats polonais avaient été massacrés à Katyn et ailleurs par les Soviets, le premier ministre répondit : « S'ils sont morts, rien de ce que vous ferez ne les ramènera à la vie » ; depuis, Churchill a été accusé d'avoir monté l'accident d'avion, à Gibraltar, en juillet 1943, au cours duquel périt Sikorski).

Londres et Paris étaient pourtant entrés en guerre pour venir en aide à la Pologne. Du moins est-ce ce qu'on raconte encore...

Paris, très vite, ne fut plus dans la course. Londres se retourna contre son ancien allié. L'« Observer » note : « Les archives présentées au public montrent que, poursuivant un blocus vigoureux de l'Europe, Churchill était prêt à mettre en péril les relations anglo-américaines en cherchant à intercepter les envois de blé et de lait souscrits par des organisations charitables américaines en faveur de Vichy ».

Et tout cela pourquoi ? Parce que, a dit Churchill, « je n'ai qu'un but : détruire Hitler, et cela me simplifie grandement l'existence ».

Un point important, que relève le prince Sturdza, ancien ministre des Affaires Etrangères de Roumanie, dans ses mémoires parus à Boston (Editions Western Islands) sous le titre « The Suicide of Europe », doit être souligné en passant : les garanties inconditionnelles accordées en mars 1939 par la Grande-Bretagne et la France à la Pologne couvrent les frontières occidentales de celle-ci, non ses frontières avec l'U.R.S.S. Si bien que, quand les Soviétiques, le 17 septembre de la même année, se ruent sur une Pologne à l'article de la mort, on ne bronche pas, ni à Londres, ni à Paris.

On pourrait dire, en somme, que Hitler tomba dans le piège polonais, comme deux ans après le Japon tomba dans celui de Pearl Harbour.

Sans la guerre, Churchill ne serait jamais devenu premier ministre. Cet homme dévoré d'ambition y poussa tant qu'il put. De même, sans la guerre, Roosevelt n'aurait jamais été

réélu quatre fois président — fait tout à fait exceptionnel dans l'histoire américaine. Ni les Britanniques, qui accueillirent en héros Chamberlain à son retour de Munich, ni le peuple américain, ne voulaient d'une guerre contre l'Allemagne et le Japon. Il fallait donc que ces deux pays *aient l'air* d'attaquer les premiers. On y a, effectivement, très bien réussi.

En ce qui concerne le président américain, Colin Cross relève (toujours d'après les archives secrètes britanniques) dans l'« *Observer* » :

« Franklin D. Roosevelt était si impatient de pousser les Etats-Unis dans la deuxième guerre mondiale en 1941 qu'il se démena pour provoquer des « incidents » qui pourraient être présentés au Congrès et à l'opinion publique américaine comme une agression allemande contre l'Amérique. »

Churchill, à l'époque, redoutait par-dessus tout que l'U.R.S.S. qui venait d'être attaquée par l'Allemagne, ne s'effondre ou fasse une paix de compromis avant l'entrée en guerre des Etats-Unis.

Le Britannique et le président américain se rencontrèrent en mer, au large de Newfoundland, en août 1941, et de cette rencontre sortit la fameuse Charte de l'Atlantique (l'un des huit points de cette Charte concernait le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, « droit chargé de dynamite », remarquait jadis le secrétaire d'Etat américain Lansing ; et, signant ladite Charte, Churchill signa la mort de l'empire britannique).

Relatant ensuite cette rencontre à ses collègues du cabinet de guerre, Churchill leur confia que Roosevelt était « manifestement déterminé » à entrer en guerre, mais que, s'il présentait le problème guerre-paix au Congrès, celui-ci en débattrait pendant des mois. Dès lors, assura Roosevelt, « je vais faire la guerre sans la déclarer, et je vais devenir de plus en plus agressif. Si cela ne plaît pas aux Allemands, ils n'ont qu'à nous attaquer ».

Mais ils n'attaquèrent pas... C'est alors que Roosevelt se tourna vers le Japon. Il lui envoya un ultimatum, le sommant de quitter la Chine, faute de quoi les livraisons de pétrole seraient immédiatement suspendues. Et puis, on tendit le piège de Pearl Harbour.

Roosevelt eut sa guerre.



Depuis, F.-D. Roosevelt est surnommé « l'homme de Yalta ». Churchill, pourtant, mériterait tout autant le titre. Et peut-être davantage encore. Car, si la culture politique du président américain était pratiquement nulle, et qu'il subissait au surplus l'influence d'une femme et d'un entourage abominables, ce n'était pas le cas du Britannique, qui connaissait assez bien le bolchevisme et ses origines juives.

Dans son livre « The Aftermath » (Londres, 1929), il qualifiait le communisme de « hôte sans nom », et il écrivait : « C'est le devoir du monde civilisé de reconquérir la Russie. Les Soviets ne représentent pas la Russie; ils représentent un concept international entièrement étranger et même hostile à ce que nous appelons la civilisation... Reconquérir la Russie, militairement et moralement, serait une tâche trop lourde pour les vainqueurs seuls, et comme nous devons néanmoins le faire, nous le ferons avec l'Allemagne ».

Comment Churchill l'anticommuniste a-t-il pu changer si diamétralement ? Sous quelles sinistres influences ? Il avait même, on s'en souvient, beaucoup d'admiration pour Mussolini...

Il y a, là, un mystère qui reste à éclaircir.

Revenant de Yalta, donc, Churchill était en pleine euphorie. Il n'était pas le seul. Sir Edward Bridges, secrétaire du cabinet de guerre britannique, était tout aussi euphorique, et il adressait à Londres ce message :

« Je suis sûr que l'impression essentielle que la plupart d'entre nous ramèneront de Crimée sera l'extraordinaire bienveillance de nos alliés russes et la sincérité évidente de leur désir de se bien comporter à notre égard, de même que leur désir d'être en bonnes relations avec nous et de coopérer après la guerre. »

Sir Edward montra le texte de ce message à sir Alexander Cadogan, sous-secrétaire d'Etat permanent au Foreign Office, et à sir Archibald Clark-Kerr, ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou, et, écrit le « Guardian », « tous deux furent d'accord avec son contenu ».

Dès lors, il me semble que Churchill et son gouvernement portent devant l'Histoire, tout autant que Roosevelt et sa bande, la terrible responsabilité de l'infâme Conférence de Yalta, où toute l'Europe de l'Est fut livrée, définitivement, à « la bête sans nom ».

(Signalons en passant que le Cadogan susmentionné, dont on a récemment édité le Journal, était un personnage froid et dénué de scrupules, qui, a dit Vansittart, « pouvait examiner la possibilité de soudoyer Laval ou d'assassiner Hitler très calmement, comme un acte politique, et sans aucune considération morale »).

Déjà avant Yalta, les Britanniques s'entendirent avec les Soviétiques au sujet d'un futur partage de l'Europe. Un marchandage se déroula, au bout duquel on tomba d'accord sur les points suivants : la Grande-Bretagne jouira à 90 % d'une « prédominance » sur la Grèce, alors que l'U.R.S.S. dominera pour sa part la Roumanie « à 90 % » et la Bulgarie « à 75 % ». « L'accord fut conclu par Staline et Churchill à Moscou en octobre 1944 », note le « Guardian ».

A part ça, on faisait la guerre pour « la liberté », pour « libérer l'Europe du joug nazi », et, bien entendu, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Et puis, les vilains Allemands qui faisaient la guerre parce qu'on la leur avait déclarée, allaient voir ce qu'ils allaient voir...

Ils devinrent donc des « criminels de guerre ». Tous leurs chefs seraient « exécutés ». Purement et simplement, à la façon dont on massacrait la population allemande en bombardant sans arrêt les villes du III^e Reich, ou avec, comme hors-d'œuvre, une parodie judiciaire ? Les archives britanniques nous apprennent qu'un débat s'engagea à ce propos au cabinet de guerre et qu'il fournit une des rares occasions de désaccord au sein de ce cabinet. On lit encore dans le « Guardian » :

« Le cabinet en son entier était d'accord que les dirigeants allemands allaient mourir. Mais ceux qui ne voulaient pas d'abord les juger objectaient que, « comme l'issue (d'un tel procès) était connue d'avance, se livrer à une procédure de ce genre (le futur « tribunal » de Nuremberg), nuirait à tout l'appareil judiciaire ».

C'est effectivement ce qui s'est passé. Et l'on n'a pas fini de payer les conséquences de l'écœurante imposture judiciaire de Nuremberg.

L'idée de la monstrueuse parodie de Nuremberg, qu'on a dit américaine, ne l'était donc pas exclusivement : une moitié au moins du cabinet britannique la soutenait.

Que l'autre moitié ait préféré assassiner froidement et séance tenante les vaincus ne saurait, pour autant, être considéré comme une attitude beaucoup moins abominable. Car, finalement, dans les deux camps (ceux qui étaient pour et ceux qui étaient contre le procès), il s'agissait seulement de savoir comment on allait perpétrer une série de meurtres longuement prémédités.

Les documents secrets britanniques que peut désormais consulter le public révèlent d'innombrables autres choses. On ne peut songer pourtant à relever, dans 350 gros volumes, tout ce qu'il faudrait !

Notons cependant qu'en juin 1944, après l'apparition des premières bombes volantes dans le ciel britannique, le cabinet de guerre, non content de raser les villes ouvertes allemandes, envisagea « l'emploi unilatéral de gaz asphyxiant contre l'Allemagne » ; et qu'à la même époque Churchill annonça que « l'Allemagne allait être démembrée en un nombre de petits Etats séparés », et que « la Prusse orientale et l'Allemagne à l'est de l'Oder coupées à jamais du reste, et leur population déplacée ».

Bernard George, dans son livre « Les Russes arrivent », a relaté l'atroce drame que fut celui de l'Allemagne écrasée et écartelée par Staline, selon le vœu de Churchill : « Dans des conditions d'une brutalité extrême qui laisseront deux millions de morts sur le terrain, c'est une vingtaine de millions d'individus qui sont chassés de chez eux : la plus grande migration des temps modernes ».

La grande presse britannique, un quart de siècle après la guerre, n'a pas encore eu le courage de dire tout ce que fut cette démentielle époque où triomphait « la croisade des démocraties ».

Par contre, la presse américaine n'a jamais hésité à révéler ce qu'elle savait. Dans un important article reproduit par

« Human Events » du 13 juillet 1968, la « Chicago Tribune » écrivait ainsi :

« Vingt-trois ans après la Conférence de Yalta, il y a toujours différentes choses sur lesquelles le gouvernement des Etats-Unis estime opportun de demeurer discrètement silencieux. L'une d'entre elles est l'esclavagisme qui régna après la fin de la deuxième guerre mondiale. Une autre est le rapatriement forcé des Russes capturés après la défaite de l'Allemagne. Une troisième est l'expulsion massive d'Allemands de leurs homes ancestraux d'Europe orientale et centrale ».

Le grand quotidien américain précisait alors :

« Quelque 900.000 Russes anticommunistes furent expédiés d'Allemagne chez eux après la guerre, avec la perspective certaine d'être envoyés dans des camps d'esclavage ou de passer au peloton d'exécution. Le président Roosevelt et le premier ministre Churchill approuvèrent cette opération à Yalta. Ils donnèrent également leur accord au dictateur soviétique Joseph Staline pour que la Russie obtienne « l'usage de la main-d'œuvre allemande » au titre de réparations. Pour ne pas heurter leur propre sensibilité, les deux humanitaires occidentaux enterrèrent cette clause dans un protocole secret ».

C'est ainsi que « des centaines de milliers de soldats allemands capturés après la défaite de leur pays furent déportés dans des camps de travail forcé en U.R.S.S. Des années après la fin de la guerre, des survivants revenaient encore en Allemagne. La Grande-Bretagne et la France s'allouèrent également de la main-d'œuvre allemande pour du travail forcé. Les Britanniques disposèrent d'au moins 500.000 prisonniers qui travaillèrent pour eux, dont un tiers provenait de camps de prisonniers aux Etats-Unis et au Canada ».

Ces abominations, connues, on le voit, même en Amérique, sont toujours demeurées impunies.

Bien plus, on a depuis inventé ce qu'on appelle pompeusement « les droits de l'homme ».

Après Katyn, l'annihilation de Dresde par les avions démocratiques, la parodie monstrueuse de Nuremberg et le « nous avons tué le mauvais cochon » de M. Churchill, cela s'imposait, forcément.

Pierre HOFSTETTER.

LES LIVRES DU MOIS

par Jean-Paul ROUDEAU, Luc TIRENNE, Pascal YAGUE,
Serge THOMAS.

Les éditions André Balland ont pris l'heureuse initiative de consacrer une luxueuse collection aux corps d'élite. Trois ouvrages sont déjà parus : « *Les Samouraï* », « *Les Paras* » et « *Les Marines* » ; d'autres suivront consacrés à la Haganah, à la Légion, aux Wafren SS, aux cadets, aux commandos, aux cosaques, dans une présentation qui est agréable, mais qui a l'inconvénient de faire payer assez cher au lecteur une information parfois un peu rapide.

Les corps d'élite ! Double provocation en un temps où la guerre semble n'avoir plus besoin de soldats mais de partisans ou d'ordinateurs, en un temps où la notion d'élite est sujette à contestation. Le corps d'élite est une armée dans l'armée, une société dans la société, avec son code, son histoire et sa hiérarchie, une caste où l'on ne vit que pour la guerre, où l'on tue l'ennemi non parce qu'on le hait ou parce qu'il est autre, mais parce que c'est la loi du Corps. Entraînés à combattre sur n'importe quel théâtre d'opérations, contre n'importe quel adversaire, les soldats du corps d'élite n'ont d'autre patrie que leur caste. Et c'est pourquoi, malgré leurs différences de race, de religion, en dépit ou peut-être à cause des combats qui les ont parfois mis face à face, les guerriers des divers corps d'élite ont tant de traits communs forgés par une même intimité avec la peur, le combat et la mort. Il était bon de rappeler la grandeur du dépassement de soi et de l'héroïsme, au-delà de toute considération partisane et de rendre hommage à cette internationale du courage dont Mishima est un exemple magnifique, le dernier de ces Samouraï sur lesquels s'ouvre la collection.

Jean MABIRE et Yves BREHERET, « *Les Samouraï* ».

Ouvrir cette collection des « Corps d'Elite » par un ouvrage sur les Samouraï était à la fois une idée attachante et une entreprise délicate. Une idée attachante, car le nom de « Samouraï » évoque un honneur raffiné et prestigieux ; « comme la fleur du cerisier est la fleur par excellence, de même, parmi les hommes, le samouraï est l'homme par excellence ». Il est surtout le Guerrier par excellence, amoureux de Gloire et d'Efficacité, se consacrant avec autant d'application ardente aux arts martiaux, à la calligraphie, à

la poésie, ou enfin à son propre hara-kiri. Mais le samouraï n'est pas un simple guerrier, de plus en plus il devient le membre d'une caste. Et c'est là que l'entreprise des auteurs, de prime abord séduisante, devenait délicate. Disons avec franchise que, s'ils ont su décrire et évoquer de façon remarquable les exploits des guerriers japonais, ils ne nous ont pas présenté un ouvrage d'histoire sur les Samouraï.

En effet, le terme lui-même n'est jamais expliqué. A aucun endroit du livre on ne nous précise qui sont les Samouraï, comment ils se sont créés ni d'où ils viennent. Leur code de l'honneur transparait au cours des récits, jamais il n'est résumé ni analysé. Voilà une grave imprécision, pour un ouvrage qui commence au début de notre millénaire et s'achève en 1945 ! La vie du Samouraï, ses privilèges, sa place dans le Japon se sont-ils modifiés pendant cette longue période. Le livre n'en dit rien.

C'est que le sujet du livre n'est pas « Les Samouraïs ». Un titre comme « Les soldats japonais » conviendrait beaucoup mieux. Mais les auteurs de la collection, soucieux de frapper le public en accumulant les noms prestigieux, se sont hâté d'ajouter aux « Paras » et aux « Légionnaires » les inégalables « Samouraï » ! Tant pis pour le lecteur passionné de cette société japonaise !

Une fois ce « détail » écarté, si le véritable sujet de ce livre vous intéresse, vous pouvez lire les « Samouraï » de Jean Mabire. Vous entrerez dans le monde fabuleux du courage japonais, un monde gigantesque, difforme et insensible. Conduit par un narrateur au style agréable, qui fait vivre devant vous ses personnages et peut même vous faire pénétrer dans leurs réflexions si différentes des vôtres, vous apprendrez quelques poésies chantées par des officiers à l'heure du combat : « Que mon cadavre flotte sous les eaux. Que je gise sous l'herbe d'une colline, je veux mourir pour mon empereur ». Vous ferez la connaissance des célèbres quarante-sept Rônins et de Hideyoshi, bossu et cruel, violent, mais doué d'une volonté de feu, modèle des samouraï.

Mais les plus importants pour nous restent les héros de l'entre-deux-guerres. Tous ces nationalistes, officiers issus de milieux paysans, proches du peuple, menèrent un combat acharné, à coups d'assassinats, pour chasser les libéraux, puis les conservateurs, du gouvernement, et pour instaurer un socialisme national. Ils ne réussirent pas. Mais ce furent eux encore, à l'heure des kamikase, qui donnèrent leur vie. Ces héros furent d'abord des volontaires isolés qui, sans ordres, d'eux-mêmes, se jetaient sur les bateaux ou les avions ennemis pour les détruire en mourant. Ils furent ensuite organisés en « kamikaze » (ce qui signifie « vent du Sud »), bientôt relayés par les « Chrysanthèmes flottants » ou les

« Corps du tonnerre divin » : avions-bombes, explosifs, torpilles, tout était bon pour ces héros qui faisaient de leurs corps un déluge de feu qui délivrerait le Japon.

Bien sûr cette recherche désespérée de la mort semble bien étrangère à notre conception de la vie. Bien sûr encore même leur mort n'a pas sauvé le Japon, et les kamikaze ont échoué. Mais au-delà de leur défaite et de leur mort, par-delà le désastre, une question importante reste en suspens. On leur disait : « Une seule seconde pour donner dix mille ans de vie à l'Empire ». On leur disait encore : « La mort d'un seul d'entre vous sera la naissance d'un million d'autres ». Ces millions de descendants spirituels vénèrent-ils le souvenir des kamikaze ? Qu'est devenue la mémoire des jeunes volontaires, qu'est devenu leur exemple ? L'ouvrage a le tort de s'arrêter en 1945. Mais à notre époque, que reste-t-il de l'esprit « samouraï » ? On ne peut que regretter le silence du livre. Mais sans oublier ses derniers mots, le testament du ministre de la Guerre Onishi qui se suicida pour ne pas survivre à la défaite de son pays. « Je m'adresse aussi à la jeunesse. Qu'elle tire de ma mort une leçon ! Il faut prendre la vie au sérieux ». C'est en ces mêmes mots, exactement, que Gentile résumait le « style » du fascisme italien. Et c'est à cette même idée qu'Almirante se référait en traitant de notre « conception religieuse de la vie ». Et ces mots, il les prononçait devant le premier congrès du « Fronte della Gioventù », le « Front de la Jeunesse ». Car c'est bien la Jeunesse qui a recueilli le sens de la leçon du vieux Samouraï.

Erwan BERGOT, « *Les Parachutistes* ».

Comme l'ouvrage précédent, celui de Erwan Bergot réunit une suite de récits qui illustrent le courage et la décision des parachutistes. Il s'agit donc encore d'un livre très agréable à lire, un véritable roman. Mais cette forme anecdotique n'empêche pas l'auteur de dégager quelque grandes idées, fort intéressantes, sur la mentalité « para » ou sur les différents modes d'utilisation des troupes de choc. On suit très bien l'évolution de cette armée volante depuis les précurseurs de la Grande Guerre jusqu'au véritable créateur, le général allemand Karl STUDENT. L'ouvrage est particulièrement passionnant en ce qui concerne la seconde guerre mondiale. Toutes les grandes opérations aéroportées, allemandes et alliées, y sont décrites et analysées : EBAN EMAEL, la Crète, ARNHEIM... Les acrobaties des paras allemands rivalisent avec les coups de mains des commandos anglais. Ainsi, par delà les différences de nationalités, entre soldats ennemis, un même type d'homme tend à se former. Un style commun s'élabore. Tous recherchent un uniforme qui les distingue des autres

combattants, et ils s'empruntent mutuellement leurs trouvailles : le béret rouge, la tenue camouflée ou la célèbre casquette BIGEARD, qui fera le tour du monde. Car une véritable complicité s'instaure entre tous ceux qui, un jour, se sont livrés à une simple toile tendue dans le vide : le premier saut, c'est l'acte initiatique qui donne accès à cette confrérie. Un idéal se dégage ainsi de l'ouvrage, tout différent de celui des Samouraï. Ces derniers nous étonnent par leur impassibilité et leur froide résolution. Mais les « paras » sont tellement plus proches de nous ! Ils sont capables de rire, ils se moquent de leurs chefs, de leurs bêtes noires ou de leurs admirateurs ; ils se moquent d'eux-mêmes parfois, comme ce caporal-chef qui versifia l'exploit du 6^e B.E.P.C. à Tu-Lê : ce bataillon était sacrifié officiellement ; il desserra l'étau viet et se jeta dans une longue course parsemée de combats. Cet exploit, comme la manière dont les paras l'accueillirent, illustre leur style propre. Courage, énergie, efficacité, mais aussi volonté de vivre et de vaincre, sens de l'humour et de la mesure, voilà le second idéal que nous propose cette collection des Corps d'Elite, un idéal plus en accord avec notre civilisation. Mais ce n'est pas le moindre mérite des « Corps d'Elite », de présenter, à chaque ouvrage, un nouveau modèle de guerrier, un nouveau style de vie.

François d'ORCIVAL, « *Les Marines* ».

Depuis 200 ans, les Marines se battent victorieusement sur tous les continents, inspirant l'effroi, la haine et l'admiration. Créés en 1775 à Philadelphie pour lutter contre les Anglais, les Marines américains n'ont cessé de développer leurs moyens militaires et d'étendre leurs zones d'action : atteignant un effectif de 317.000 hommes au moment de leur engagement au Vietnam, le Corps des Marines possède aujourd'hui ses blindés, ses hélicoptères d'assaut, ses missiles et ses escadrilles de bombardiers à réaction ; mais ce qui n'a pas changé, c'est le caractère de caste du Corps des Marines formés par l'entraînement le plus rigoureux qui soit au monde. Ceux qui se portent volontaires aux Marines ont tout à oublier et tout à apprendre : ils doivent dépouiller en eux le vieil homme et s'imprégner des seules valeurs auxquelles ils obéiront désormais : celles du Corps des Marines. Le livre de François d'Orcival commence par la description de l'initiation qui fait d'un homme comme les autres un Marine : c'est en effet cette initiation, à la fois physique et morale, qui a permis aux Marines d'affronter les sables du Pacifique, les neiges de Corée et les rizières du Vietnam, de porter victorieusement sur toutes les mers leur fanion de pourpre frappé de l'ancre, de l'aigle et du globe.

« Les Marines doivent être un club auquel il est difficile d'adhérer », affirme le général Chapman, actuel Commandant des Marines. Un club avec ses rites, ses traditions, sa solidarité, sa morale qui est celle des guerriers. Le Marine ne se bat pas pour sa patrie, pour sa religion ou ses idées politiques, il se bat pour l'honneur du Corps. Les adversaires des Marines, en particulier F. Reichenbach dans le film qu'il leur a consacré, insistent sur les « brimades », les humiliations infligées aux aspirants Marines : il n'y a là aucun sadisme de la part des instructeurs, mais le souci de montrer aux volontaires que lorsqu'ils entrent au Corps, ils ne sont rien tant qu'ils n'ont pas subi jusqu'au bout l'initiation qui fera d'eux des Marines, tant qu'ils ne sont pas montés dans la hiérarchie selon les seuls critères de la caste. « Gendarmes du monde », dépendant directement du chef de l'exécutif américain, les Marines ont su se montrer à la hauteur de leur tâche et de leur réputation à Pékin, pendant la guerre des Boxers, au Bois-Belleau en 1918, à Guadalcanal, à Khe-Sanh, pages glorieuses de l'histoire du Corps. Mais ils ont aussi payé le prix du sang : 6.000 morts à Iwo-Jima, 3.500 à Okinawa. Car les Marines ont fait leur la parole de l'Évangile : « Tous ceux qui prennent l'épée périront par l'épée ».

Jean VAQUIE, « *La Révolution liturgique* ». Edité par « Diffusion de la Pensée Française », Chivé-en-Montreuil, 86-Vouillé. Prix : 18 F, franco 19,80. C.C.P. « Diffusion de la Pensée Française » 2920-71 Bordeaux.

Ce n'est certes pas la pause du Synode, en décembre 1971, qui rendra caduque l'analyse faite par J. Vaquié de la « Révolution liturgique » : la situation de l'Église n'a pas empiré, elle reste déplorable. Et la nouvelle constitution liturgique de décembre 1963 sévit toujours, après avoir enfanté son premier monstre avec la nouvelle messe d'avril 1969. Une constitution qui se présentait sous le signe pervers de l'ambiguïté : à partir d'elle tout semblait possible et compatible, mais J. Vaquié montre bien que de ce fait la révolution était engagée et que très vite ressortaient les quatre caractères qui définissent — et dénoncent — la nouvelle liturgie : didactisme, évolutionnisme, démocratisme et libéralisme. La religion de théocentrique devient anthropocentrique. Une liturgie didactique et démocratique, c'est la promotion de la catéchèse aux dépens du culte rendu à Dieu, c'est avec la supplantation du latin par les langues vulgaires l'encouragement à l'anecdote lyrique aux dépens du rite classique, c'est le face-à-face prêtre-fidèles pour la « participation » et contre cette transcendance qui s'imposait quand la chaire

avait encore une fonction et que la messe se faisait à l'autel du chœur. Le seul autel, « altare », lieu haut, haut-lieu comme la Croix et non pas comme maintenant, « mensa », où d'ailleurs ne se profère la Parole mais plutôt une manière de conversation, de dialogue. La dialectique qui dégrade le Verbe divin. Et par la « mensa » s'escamote aussi le sacrifice de la Croix, où le Christ fait de son Corps affiché au Ciel signe de sa transcendance. On n'aime plus, chez les modernistes, se trouver aux pieds du Crucifié.

Une liturgie libre et évolutive, c'est dire qu'elle doit varier dans l'espace comme dans le temps, tout étant décidé par la commodité des fidèles et les mentalités de chaque peuple, les variations ne sont pas interdites mais même recommandées. L'œcuménisme moderniste n'est — à l'opposé de l'universalisme catholique — qu'un internationalisme syncrétique. D'où la parcellisation de l'Eglise et, en découlant, son insigne faiblesse.

Mais Jean Vaquié ne se contente pas d'analyser — remarquablement — cette Révolution, il expose en historien le comportement des protagonistes — modernistes et traditionalistes —. Et très lucidement il montre comme ces derniers, majoritaires au Concile, ont été manœuvrés et joués par ceux-là. La réaction apparaît enfin, de plus en plus vive. Mais une certaine mentalité règne encore parmi eux qui ne facilite pas les choses. J. Vaquié parle ainsi de leur position : « Nous ne pouvons ni obéir sans réserve à la hiérarchie — cela afin de sauvegarder l'intérêt de notre foi — ni rompre avec elle, puisqu'elle reste l'autorité spirituelle légitime ». Cela est certain mais n'autorise pas la passivité à laquelle l'auteur semble être conduit. Car au fond — et c'est grave — il cède à la tentation de voir dans cette situation de l'Eglise le signe d'une fin des temps toute proche : de là un fatalisme coupable et, sans doute, la peur d'un engagement politique ferme et réaliste grâce auquel se pourrait peut-être sauver l'Eglise.

Serge THOMAS.

Amiral Paul AUPHAN, « *Histoire Elémentaire de Vichy* », Editions France-Empire.

A part quelques nerveux du type Daniel Mayer, Louis Martin-Chauffier ou autres héritiers spirituels des micros de Londres qui mourront étouffés par leur haine, les mouvements se multiplient pour reconnaître le rôle nécessaire qu'eut le gouvernement de Vichy. L'un des derniers livres publiés sur ce sujet est celui d'un témoin immédiat puisqu'il s'agit de l'Amiral Paul Auphan, qui fut Secrétaire d'Etat à la Marine. Son « *Histoire Elémentaire de Vichy* » nous

apporte des éléments nouveaux sur la politique du Maréchal Pétain qui fut avant tout celle de la prudence et du moindre mal.

Il faut en effet savoir parfois accepter le déshonneur, ou plutôt sembler l'accepter. Il ne s'agit plus maintenant de dénoncer les responsabilités ou de juger ceux qui préférèrent la tranquillité dans la fuite, mais il est indispensable de rétablir dans leur honneur et dans leurs droits des hommes qui osèrent faire face à l'événement pour éviter à la France « de plus grands maux ».

Lorsque les Chambres (1), réunies en Assemblée Nationale, votèrent au Maréchal Pétain le pouvoir de donner aux Français une nouvelle Constitution, députés et sénateurs précisèrent dans les motifs de la loi que « cette Constitution (devrait) garantir les droits du Travail, de la Famille et de la Patrie ». Ce triple impératif sera respecté autrement que par une devise. Le texte fondamental relatif à la politique de Vichy en matière de travail est la célèbre « Charte du Travail » du 21 octobre 1941 qui introduisit une véritable révolution dans le syndicalisme tel que la France le connaissait depuis cinquante ans. Il faut souligner également la part éminente qui revient au gouvernement de Vichy dans l'aide apportée à la famille, « cellule de base de la société ». En matière d'aide familiale, à l'éducation ou à l'enseignement, tout a été vu et retouché dans un sens de soutien et de protection... puis pillé par les successeurs dans un but démagogique. Quant à la Patrie, elle a besoin d'un Etat à l'armature solide et le Maréchal Pétain essaya de débarbouiller l'administration française des complaisances vénales.

En ce qui concerne l'occupation, l'Amiral Auphan défend la résistance légale qui se retrouve derrière le gouvernement légitime de la France et qui consiste à pratiquer une politique « attentiste tout en continuant à prodiguer aux occupants de bonnes paroles ou à leur accorder des concessions mineures (que naturellement Londres amplifie pour exciter l'opinion) ». C'est le rôle de l'Amiral Darlan et celui tant décrié de Pierre Laval. Face à cette résistance légale, il y eut la résistance révolutionnaire, pour reprendre l'expression de l'Amiral Auphan, seule aujourd'hui honorée (et de quelle manière !). Alors que certains ne pensaient qu'à la libération du territoire, d'autres, « cachés derrière les micros de Londres ou d'Alger », ne songeaient qu'à prendre le pouvoir. Les discours londoniens montrent très bien que De Gaulle « combattit » avant tout contre le Maréchal Pétain et sa politique comme si l'ennemi « jure et facto » n'avait été que le gouvernement légal de la France.

(1) Il faut rappeler que la majorité était alors celle élue par le front populaire.

En témoignant pour la vérité, l'Amiral Auphan montre l'hypocrisie des héros que l'on nous impose.

Jean-Paul ROUDEAU.

Pol VANDROME, « *L'Europe en Chemises, l'Extrême Droite dans l'Entre-Deux-Guerres* », Editions de la Francité, 165 pages.

« *L'Europe en Chemises* » est l'analyse lucide des causes et de l'évolution des nationalismes européens, ou plutôt des partis nationalistes, dans la première moitié du vingtième siècle. La cause immédiate est le traité de Versailles, qui a aigri tant les vainqueurs que les vaincus, « trop dur pour ce qu'il avait de doux ; trop doux pour ce qu'il avait de dur » si l'on en croit Jacques Bainville. Dans cette « Europe des démocraties vacillantes », la défaillance des gouvernements démocratiques et l'ouvriérisme étroit des socialismes bureaucratiques provoquent les réactions inévitables de bourgeois apeurés ou de socialistes déçus. Inévitablement, ils vont se rejoindre dans un même cortège de protestations, poussant devant eux l'homme qu'ils jugent capable de les guérir de leurs inquiétudes. Ainsi, dans le fascisme, « les masses de droite reconnaissent une République musclée, et les masses de gauche un socialisme révolutionnaire enfin sérieux ».

Pol Vandrome étudie rapidement à l'ombre de la dialectique du vieux Maître de Martigues, les méthodes de la prise du pouvoir et les théories des principaux dictateurs (au sens romain) européens. De Mussolini à Hitler en passant par Salazar et Franco, c'est la résurrection d'un monde disparu. Le nouveau fascisme sera différent de celui de Mussolini. Il devra se méfier des réactions primaires des foules en délire car « le nationalisme suicidaire » a conduit à la chute de l'Occident. Les formes sont à redécouvrir.

Aidé par un style très personnel, Pol Vandrome a écrit à la manière d'une épopée un livre très intelligent qui se lit d'un trait.

Jean-Paul ROUDEAU.

André BRISSAUD, « *La Tragédie de Vérone* », Librairie Académique Perrin.

Comme le Moyen-Age dans l'histoire romantique, le fascisme se reflète dans notre présent en une image déformée selon nos goûts et nos désirs. Rares sont les ouvrages sur le sujet qui échappent à cette fatalité, et André Brissaud, malgré la qualité de son livre, ne semble pas faire exception. « *La Tragédie de Vérone, drame shakespearien du xx^e siècle* » (P. 15), montre une certaine complaisance dans la mise en scène, le petit fait, la description des personnages sans

vraiment révéler les forces moins visibles mais plus profondes qui sont le moteur caché du conflit entre le Duce et son Grand Conseil. Il faut rendre hommage au talent narratif de l'auteur, qui fait son sujet agréable à lire, mais n'y a-t-il pas danger à vouloir expliquer le procès de Vérone par toute l'histoire du fascisme, alors que Vérone n'est qu'une région, un moment, un accident de cette histoire ?

Plus importante est l'attitude avec laquelle l'auteur aborde son sujet : absence de haine, absence de préjugés... Bien des lieux communs qu'il fallait dénoncer sont nettement critiqués. Mussolini n'est pas le « pantin sanglant » ou le « César de carnaval » dont les censeurs intéressés aiment à répandre l'image. C'est un homme (non un monstre) que les événements accablent un moment, mais qui se reprend suscitant tour à tour la sympathie et l'admiration. « Ce que Lénine réalise avec lourdeur et méthode au prix d'empoisonnement et de sang répandu, ce que Hitler mettra dix ans à faire, Mussolini en un peu moins de trois ans l'accomplit comme une fantasia... La stupidité, l'aveuglement, l'égoïsme ou la faiblesse de ses adversaires lui ménagent l'accès du pouvoir » (P. 38). Face à ses adversaires ou à ses faux amis, le roi, Ciano, Grandi, la France du Front Populaire, Roosevelt. Mussolini n'a pas toujours le mauvais rôle. Le roi ne sort pas grandi de l'affaire, qui assure à Mussolini : « Vous ne pouvez même plus compter sur vos amis. Un seul vous reste : moi » (P. 228), quand il a déjà donné l'ordre de l'arrêter.

Quant au Front Populaire, en mai 36, écrit Brissaud, il « l'envoie coucher en le traitant d'assassin, ce qui n'est pas gentil, et le réveille en l'appelant César de carnaval, ce qui est idiot et dangereux ».

Roosevelt enfin apparaît avec plus de vraisemblance comme un authentique pantin sanglant, animé par « une fureur sénile et manichéenne » (P. 132), exigeant de l'Italie une capitulation sans condition, « fureur biblique qui coûtera au monde deux années supplémentaires de guerre et permettra à l'U.R.S.S. de s'implanter sur la moitié de l'Europe » (P. 21), Roosevelt qui ne parlait de Mussolini que comme « le grand chef des démons »!...

Le fascisme aussi fait l'objet d'un jugement plus nuancé : totalitarisme latin, plus civilisé que d'autres, et dont l'œuvre suscite l'admiration. « Les bienfaits indiscutables du fascisme pèsent plus lourd que ses inconvénients et ses fautes » (P. 46). « Pour juger de l'Italie fasciste en ces années de l'entre-deux-guerres, il faut chasser de la mémoire les années de la fin du régime, et surtout il faut éviter tout parallèle entre l'Italie de Mussolini et l'Allemagne de Hitler. On ne saurait trop insister sur ce point, car dans le monde d'aujourd'hui

on confond volontairement les deux et le nom de fasciste a un sens uniquement péjoratif teinté d'horreur » (P. 44-45).

Ne pas juger l'avant suivant l'après, ne pas identifier deux formes différentes d'idéologie et de pratique politique, et dissocier le fascisme latin, méditerranéen, aimable, du fascisme germanique, sauvage, inquiétant, sont le marque qu'en France, malgré les efforts d'objectivité, la germanophobie est encore vivace : félicitons-nous au moins que l'Italophobie disparaisse des consciences...

Brissaud ne manque pas non plus d'arguments pour faire descendre l'antifascisme des sommets du mythe et le ramener à un niveau plus modeste. « Le fascisme s'est installé à la place d'un régime sous lequel l'Italie durant des années a été atrophiée par les dissensions d'un « ramassis de fossiles », à la tête de partis sclérosés, égoïstes et sans imagination ». Les victimes du fascisme ne méritent pas de ce fait la sanctification : Matteoti qui devint un symbole était député socialiste en même temps que milliardaire. Enfin, il faudra la guerre, l'approche de la défaite, les complots et leur répression pour qu'apparaisse en Italie l'antifascisme. Il y faudra même un changement de régime pour qu'il puisse s'exprimer : « En quelques minutes tous les Italiens sont devenus antifascistes » (P. 232). Même alors, le peuple de Rome ne ménage pas à Mussolini ses acclamations et son soutien contre les conspirations et les trahisons des profiteurs du régime « S'il y a des antifascistes — il y en aura de plus en plus à partir de... 1943 — il y a alors très peu d'Italiens contre Mussolini lui-même » (P. 48). Trahison de la monarchie et des grands du régime, vaste soutien populaire, exacerbation des passions dans la guerre, voilà qui explique le drame de Vérone et la dernière expérience du fascisme, la République de Salò, que seuls les canons ont pu réduire au silence.

T. B.

Jean HAUPT, « *Le Procès de la Démocratie* ». Cahiers mensuels « Découvertes », Rua Artilharia Um, 48. 1^o Dt^o Lisbonne, Portugal. (15 francs).

M. Jean Haupt n'est pas inconnu des lecteurs de « *Défense de l'Occident* ». Auteur de plusieurs ouvrages, telle cette traduction du « *Sermon de Saint-Antoine aux poissons* », si riche à tout point de vue, directeur depuis plus de huit ans de « *Découvertes* », M. Haupt est venu ajouter à ce brillant et courageux palmarès un livre fort intéressant : « *Le Procès de la Démocratie* ».

Cet ouvrage intéresse. Mieux, il passionne. Certes, le sujet n'est pas nouveau. D'autres personnes ont déjà critiqué cette forme de gouvernement. L'auteur, du reste, ne s'en cache

pas : « La critique fondamentale de la Démocratie a déjà été faite (...) par les représentants les plus autorisés de la pensée européenne ». Néanmoins, estimant sans doute que même l'évidence doit être réaffirmée périodiquement, M. Haupt n'hésite pas à refaire la critique de cette utopie dangereuse dont le mythe est toujours aussi fortement ancré dans de nombreux cerveaux : « Les peuples (...) croient encore à la Démocratie ». Il faut donc poursuivre, sous-entend l'auteur, le même combat en démontrant encore et toujours les vices importants inhérents à toute démocratie.

Contenant de nombreuses citations antidémocratiques d'hommes politiques, de journalistes et d'écrivains français et étrangers, contemporains et du siècle dernier, le livre détruit tour à tour l'utopie égalitaire des individus devant le suffrage universel : « Nous voyons que le vote d'un manœuvre a exactement la même valeur que le vote d'un professeur d'université ; le vote d'un cireur de bottes la même valeur que le vote d'un membre de l'Institut ; le vote d'un cantonnier la même valeur que le vote d'un ingénieur des Ponts et Chaussées, et ainsi de suite », la fausse tolérance démocratique dont la « contrainte ne s'exerce pas seulement sur le plan moral, sur le plan de la propagande, sur le plan de l'esprit, (mais) aussi dans la pratique, sur le plan de la vie politique. En fait, l'heureux citoyen d'une démocratie a toutes les libertés, sauf la liberté de ne pas être démocrate (...) Les heureux citoyens d'une démocratie sont libres, comme le condamné à mort est libre de se déplacer, les chaînes aux pieds, sur les deux mètres carrés de sa cellule », et mille autres faits aussi graves pour les libertés réelles, populaires et nationales.

En conclusion, M. Haupt écrit que « le véritable principe — non déclaré, mais fondamental — de la démocratie (se résume au) droit des peuples à ne pas disposer d'eux-mêmes », et qu'en conséquence « la démocratie est l'ennemie de la nation ».

A une époque où presque toute la caste politique et journalistique se dit démocrate (et ce, jusqu'aux communistes !), il est bon de trouver un écrivain qui ose rectifier l'image faussement idyllique de la soi-disante autorité du peuple.

« *Le Procès de la Démocratie* » : un livre à lire et à faire lire.

J.-Y. C.

Christian PERROUX, « *Les Sionistes par eux-mêmes* ». « Le Soleil », 4 bis, rue Caillaux, Paris (13^e). (10 F).

Un livre fort intéressant et courageux vient de paraître : « *Les Sionistes par eux-mêmes* ». Disons tout d'abord que

« Les juifs par M. Perroux » serait un titre plus approprié puisque l'ouvrage se veut une « réponse au Guide juif de France ».

D'emblée, l'auteur apporte certaines rectifications d'ordre historique. Alors que beaucoup de gens, rédacteurs du « Guide » en l'occurrence, ont tendance à dater l'émancipation de la communauté juive à partir de la Révolution française, M. Perroux note que la réalité est toute autre : « C'est une contre-vérité que de prétendre que la révolution ait accordé aux juifs l'égalité avec les autres Français, tout uniment parce que les juifs, dans l'ancienne France, étaient protégés bien plutôt que persécutés et que, bien loin qu'ils fussent défavorisés, ils étaient au contraire en possession de libertés, de franchises et de privilèges (...) Bien loin qu'elle leur donnât « l'égalité avec les autres Français », la révolution a au contraire aboli les libertés des juifs (...) et elle a détruit leurs communautés ».

Plus loin, au sujet d'une étude faite en 1971 par la Société Française d'Enquêtes par Sondage, l'auteur note : « Il paraît que l'antisémitisme (...) soit une opinion qui est celle du quart ou du tiers des Français — et qui néanmoins n'est pas le moins représentée au parlement, dans la presse, à la radio ni à la télévision ». Comment « l'antisémitisme » pourrait-il être « représenté » puisque certaines lois en interdisent de près ou de loin l'expression ? Du reste, au cas où des contrevenants seraient tentés par ce genre d'activité, M. Perroux note que « les tribunaux peuvent (...) dans certains cas (en) réprimer la manifestation ». Notons au passage que ces lois ne sont pas que théoriques. L'auteur du livre et le Comité de Soutien à l'Europe Réelle en savent quelque chose ! Cette constatation amène M. Perroux à écrire : « Il y a quelque chose qui n'est pas naturel et qui fait que la démocratie et toutes les libertés dont on nous rebat les oreilles (...) paraissent être une immense imposture ».

Après avoir décrit la place qu'occupent les juifs dans les domaines de la culture et du divertissement, l'auteur met en pièce ce qu'il nomme la « prétendue supériorité » juive, avant de conclure : « Les auteurs du Guide juif de France n'ont donc rien trouvé de mieux que de tourner (à leur avantage) la théorie fumeuse du comte de Gobineau ».

Même si M. Perroux lance quelques phrases malheureuses (« il n'y a point de race supérieure (...) et il n'y a du reste pas de races » !), son livre « *Les Sionistes par eux-mêmes* » mérite d'être lu ne serait-ce que par le côté et le ton véritablement inédits qu'il possède.

Jean-Yves COULON.

CHRONIQUE DES ARTS

par F.-H. LEM

VINCENT VAN GOGH

UN HOMME, UNE ŒUVRE

au Musée National de l'Orangerie

C'est une très importante manifestation, la plus importante, la plus significative peut-être de toutes celles qui, dans les musées parisiens, furent consacrées jusqu'ici au peintre des *Tournesols*, de ces paysages, de ces natures mortes, de ces portraits rayonnants, à la manière de cette fleur qui, par son chromatisme éclatant et ses structures, pourrait leur servir de symbole ou d'emblème. Jamais, en effet, pas plus à cette première rétrospective, qui lui fut consacrée, dans le palais de Tokio construit, à l'occasion de cette Exposition Universelle de 1937 (magnifique et ratée en raison des troubles sociaux, précurseurs de la guerre si proche), rétrospective qui devait être pour beaucoup la révélation de cette figure singulière de l'art moderne, pas plus qu'aux manifestations qui suivirent (celle de 1947, à ce même musée de l'Orangerie, celle beaucoup plus récente du musée Jacquemart André), jamais encore manifestation si bien ordonnée, réunissant 109 peintures et 100 dessins, tous en un exceptionnel état de conservation n'était venue témoigner de l'exceptionnelle personnalité de l'artiste et de l'homogénéité de son œuvre.

Pour moi, depuis assez longtemps déjà, grâce à de fréquentes prises de contact (celles indispensables avec les originaux), ici ou à l'étranger, particulièrement aux Pays-Bas, à la Fondation Kröller-Müller d'Otterlo, au Musée d'Art Moderne d'Amsterdam, où elle était déposée, de la Collection de l'Ingénieur V. W. Van Gogh, fils et héritier de Théo, neveu de Vincent (1), je m'étais fait de Van Gogh une certaine idée. Selon les circonstances et les dispositions d'esprit, j'avais été amené à mettre l'accent sur tel ou tel aspect de sa personnalité d'artiste. Mais ce qui m'avait toujours frappé, à chaque nouvelle prise de contact, et ce qui m'a encore le plus frappé

lors du vernissage de l'Exposition actuelle, c'est ce caractère de fraîcheur, cet élément de surprise, tels qu'ils me font, chaque fois, apparaître sous un jour nouveau ce que je croyais bien connaître. Signe même de l'originalité, de l'authenticité d'une création artistique, de sa valeur de témoignage et de son pouvoir d'enrichissement constamment renouvelé. Ce signe est tel que l'on peut le considérer comme le critère le plus sûr, nous permettant d'en déterminer le caractère classique. Si bien que toute création originale et — ce qui peut sembler paradoxal — par là même traditionnelle, car s'insérant, par sa nature, dans ce courant qu'elle alimente en le vivifiant, toute création originale, dans la mesure où elle s'affirme avec le recul du temps, se propose à nous, dépouillée de toutes ces végétations parasites, dont la critique contemporaine, les étiquettes et les modes tentent de la revêtir en la singularisant, ne retenant d'elle que ses aspects les plus contingents, les plus superficiels.

Pour nous, et désormais, Van Gogh sort de sa légende de « *peintre maudit* » : celle du « *peintre fou* », s'amputant d'une oreille à la suite d'une orageuse discussion avec son ami Gauguin, duquel tout ou à peu près le séparait, et allant offrir ce trophée dérisoire, enfermé dans une enveloppe, à une fille de maison close ; celle du suicidé d'Anvers, en conflit aigu avec une société qui ne pouvait le comprendre parce que, tout simplement, elle l'ignorait, et qu'il ne s'était jamais soucié de se faire connaître d'elle, enfermé dans le cycle de sa création haletante, on peut dire hallucinée : ce monde de rythmes, de lignes et de couleurs, devenu sa seule raison de vivre.

Le drame de Van Gogh est celui de la solitude de l'homme aux prises avec sa destinée. C'est celui de l'artiste qui fait, en quelque sorte, corps avec son œuvre, ne prétend et ne veut s'en laisser distraire, et qui, avec des moyens pouvant passer pour vains — si l'on s'en tient aux normes d'une vie ordonnée sur des préoccupations plus conformistes — n'en arrive pas moins à se libérer, à délivrer ce message que tout homme porte en lui, si médiocre qu'il puisse nous apparaître, mais qui, tels ces trésors enfouis, qu'évoquent le poète du « Guignon », dorment ensevelis au plus profond de nous-même... !

Avec l'émerveillement que nous procurent ces dessins et ces peintures, les unes si proches des autres car participant du même jaillissement — pinceau et crayon n'étant que des instruments, différents sans doute, mais transmettant la même impulsion sensible et intelligente, comme peuvent la transmettre l'archet du violoniste, le clavier du pianiste, la plume de l'écrivain — ce qui, à la réflexion, nous émeut en ce rassemblement d'œuvres à la fois si distinctes et si parfaitement homogènes : c'est la manifestation de ce drame intérieur, au déroulement duquel l'artiste et l'homme se trouvent étroitement impliqués.

Ce qu'il convient de retenir et qu'il ne faut jamais oublier, en présence des œuvres de Van Gogh, de sa biographie — aujourd'hui vulgarisée par tant d'essais plus ou moins romancés : cet élan vital qui toujours orienta, détermina cet homme qui était sans partage, et n'encourut jamais le reproche fait par l'Esprit à l'âme fidèle : « *Sois brûlant ou glacé, mais ne soit jamais tiède, sinon je te vomirai de ma bouche comme un aliment nauséabond* ». C'est cet élan vital qui fit de lui l'évangéliste des mineurs du Borinage, qui l'amena à se dépouiller de tout au point de devenir objet de dérision, afin de secourir ceux auxquels il désirait se vouer dans le pastorat. C'est ce même élan —, lorsque rejeté de sa communauté religieuse, il s'orienta vers l'art, l'art qui était sa vocation première, essentielle mais inavouée, faisant de lui ce dessinateur acharné qu'il fut dès lors et jusqu'au bout, — qui lui fit chercher le même secret : à travers certains artistes contemporains ; à travers d'autres plus éloignés chronologiquement mais proches de son cœur — tel Millet, dont il exécutera de si admirables transpositions graphiques et picturales ; à travers les divers aspects de la nature, ceux de son Brabant natal et des plats horizons des pays flamands, comme plus tard ceux d'Ile de France et de la Basse Provence, accordés sur d'autres registres, articulés sur d'autres rythmes. C'est cet élan vital et profond qui l'amena à délivrer un certain chant, à déchiffrer cette énigme que la nature et la vie proposent à l'homme, et qu'il lui faut décrypter patiemment, inlassablement.

Il y a cette signification seconde, aux aspects complémentaires, de l'œuvre et de son créateur ; loin d'être négligeable

elle demande à être dégagée par une démarche analytique attentive, une fois reçue l'impression essentielle, celle que nous procure le contact et le choc qui en résulte. De cette analyse dépend sa compréhension et, en grande partie, l'enrichissement esthétique et spirituel que cette œuvre doit nous procurer.

L'observation la plus importante sans doute, que suscite chaque peinture autant que chaque dessin, — et à ce point de vue l'Exposition de l'Orangerie par sa richesse et sa grande homogénéité est très révélatrice, — c'est que tout l'art de Van Gogh repose sur le dessin. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les premières années de l'artiste, autodidacte à la recherche de sa voie et de ses moyens d'expression, aient été consacrées quasi exclusivement au dessin. Il y aurait peut-être quelque abus et erreur de fait à vouloir, par simplification et généralisation abusive, affirmer que Van Gogh ne commença à peindre que relativement tard, et bien qu'en cette carrière d'artiste, où tout fut rapide et accéléré (1880-1890), la chronologie ait une signification assez particulière; le temps psychologique y est extrêmement contracté. En fait, il peignit presque aussitôt qu'il dessina, mais avec timidité, retenue, estimant lui-même que toute sa formation de peintre devait reposer sur la connaissance et la maîtrise du dessin.

D'où la qualité de ces dessins, dont beaucoup sans doute (il n'en reste que quelques huit cents) ont dû disparaître, mais dont il nous reste assez pour apprécier l'évolution progressive. Au départ, un peu gauches, empreints de ce caractère fruste, à la fois appuyé et maladroit en leur volonté de rigueur, ils iront avec le temps vers plus de dépouillement, de justesse dans l'indication et l'agencement des lignes, tracés avec fermeté et économie. Et lorsque l'artiste, enfin sûr de son graphisme, ayant surmonté ses complexes au regard de la peinture, prendra le pinceau d'une main ferme, c'est avec la même application, la même rigueur dans la structuration des formes par les touches de la brosse, épousant le contour, exprimant les valeurs plastiques, qu'il donnera les transpositions chromatiques de ses admirables dessins, qui à eux seuls mériteraient de faire l'objet d'une vaste exposition, où s'inscriraient leurs modalités d'expression successives.

Cette observation technique fondamentale une fois faite, il convient d'examiner ce que l'on a pu qualifier de « *manières distinctes* », aux diverses étapes de la carrière du peintre et des discriminations qui ont pu en résulter. Là encore la chronologie, en sa brièveté, limite les possibilités d'analyse, les réduisant à des distinctions plus apparentes que réelles. En fait les diverses manières supposées de Van Gogh correspondent très étroitement aux moments de sa courte biographie. On y peut distinguer : les années d'apprentissage à Bruxelles et à La Haye, 1880-1883 ; le bref séjour à Nuenen et à Anvers, 1884-1885 ; le séjour de Paris, 1886-1887 ; celui de la Provence, Arles, Saint-Rémy, Arles de nouveau, 1888-1889 ; et le bref séjour d'Auvers, aux premiers mois de 1890.

A chacune de ces étapes correspond, avec un certain choix de sujets, dépendant du milieu et des possibilités matérielles, un groupe de dessins et de peintures, qu'il est relativement facile de distinguer et qui ont servi de base à l'établissement du catalogue raisonné dressé par J.-B. de la Faille, du moins quant à ses séquences. Car en ce qui concerne Van Gogh, comme tout autre artiste, bien que pour lui le problème soit plus strictement déterminé par des facteurs bien connus, biographiques, bibliographiques, techniques, il y aura toujours des épaves et des possibilités de récupération d'œuvres égarées, autant pour les dessins que pour les peintures — restreintes pour les peintures mais certaines — en dépit des exclusives du Comité de la Fondation Van Gogh et de l'ultime édition, « *Amsterdam, Meulenhoff International, 1970* » du Cat. de J.-B. de la Faille, édition d'ailleurs posthume, voulue exhaustive !

En gros, il y a une période sombre, celle dite de Nuenen et du Borinage, période flamande et néerlandaise, où le peintre, autant que le dessinateur utilisant le crayon, le pastel et l'aquarelle, dispose spontanément d'une palette extrêmement sobre, à base d'ocres, de terres de sienne, de terres d'ombre, de noirs, que rehaussent quelques éclats de couleurs plus vives ; il y a la période qu'on qualifie d'*impressionniste* (à s'en tenir à une terminologie reçue) mais qui, en fait, ne l'est pas : séjour ultime d'Anvers et celui de Paris, où le peintre, au contact d'artistes — qui s'étaient ralliés autour du groupe impressionniste et ayant participé à

ses expositions successives — introduit la couleur dans ses études et ses compositions, éliminant les terres, sans toutefois les exclure, du moins pas avant le séjour d'Arles, pour avoir recours aux couleurs pures : celles du prisme, les trois fondamentales, jaune, rouge, bleu et leurs complémentaires, vert, orangé, indigo et violet. Il y a la période de Provence, qui sera celle de l'élimination définitive des terres et des couleurs rompues, au bénéfice de la couleur pure et de ses exaltations, sans modulation, ni passage. Plus que Gauguin, Van Gogh fait pressentir ce que sera le fauvisme, le culte du ton pur, avec cloisonnement ou réserve du blanc de la préparation du fond entre les plages colorées, selon le conseil de Gauguin à Sérusier, qui devait servir à l'établissement du tableau-programme, ce « *talisman* », que Sérusier rapportera à ses camarades parisiens de l'Académie Julian. La période si brève d'Auvers, au retour de Provence ne se distingue en rien de la précédente, si ce n'est par les sujets.

Mais, peut-être, si Van Gogh avait vécu, s'il n'avait pas pris volontairement congé de la vie, il est possible, il est probable selon ses propres déclarations, qu'il serait revenu à une conception chromatique du tableau à la fois rigoureuse, et moins exclusive. Si le peintre en son « *Japon méditerranéen* », qui avait écouté et retenu la leçon des peintres et graveurs nippons, avait tout naturellement sacrifié à la couleur pure, à ses exaltations sensorielles et psychiques, c'était autant pour répondre à la sollicitation de la lumière méditerranéenne, qui est éclatante et sans modulation, que pour satisfaire ce goût d'un absolu qu'il portait en lui. Mais il serait volontiers revenu à la coloration sourde et à l'expression moderne du clair-obscur rembranesque de ses premières œuvres.

Reste une troisième observation. Elle est, si on peut dire, latérale, corrélative aux observations précédentes. Elle se rapporte beaucoup plus à l'optique sur Van Gogh et son œuvre et l'idée qu'il convient de s'en faire, qu'à la réalité de cette œuvre et à la personnalité vraie de son créateur. Cette observation doit répondre à la question déjà posée : Van Gogh appartient-il à l'École impressionniste ou à ce qu'il est convenu de désigner comme telle, dans tous les manuels d'Histoire de l'Art ? Non, fut-ce par rattachement et compte tenu de ce que la période active de sa carrière de

peintre, 1883-1890, se situe à une époque où l'impressionnisme est déjà une phase qu'on peut considérer comme révolue de l'Histoire de la peinture française, et disons européenne en raison du rayonnement exercé et des rattachements qui s'opérèrent à travers l'Europe. Mais si Van Gogh n'échappe, pas plus qu'aucun artiste, à son temps, à quelque niveau qu'il se situe et quel que soit son indépendance effective, Van Gogh n'en est pas moins une figure strictement originale ; ses références sont celles de l'Histoire universelle de l'Art.

Et, en fonction même de l'étroite interpénétration de l'homme et de son œuvre, cette œuvre intéresse encore davantage l'histoire de l'esprit que celle très relative, quand elle n'est pas purement anecdotique, de la peinture et de l'art : un de ces mouvements qui, par correspondance ou réaction, viennent s'inscrire dans ces schémas, avec lesquels historiens et critiques prétendent rendre compte de ce que fut la vie artistique d'une époque. Les analyses ainsi opérées, à tort ou à raison, ont heureusement pour contre-partie et justification de plus valables synthèses. Mais lorsqu'il s'agit sinon des plus grands tout au moins des plus vrais, leur contribution à l'art de leur époque vient surtout s'inscrire dans l'histoire plus universelle et aussi moins circonstancielle des esprits et des âmes. Van Gogh, artiste d'une originalité et d'une valeur incontestables, nous a laissé un témoignage à mettre au crédit de la culture occidentale. D'où la signification de cette œuvre, tourmentée et déchirante, mais qui, en ses réalisations, prend ce visage intemporel et serein de toutes les grandes œuvres classiques.

F.-H. LEM.

(1) C'est cette collection, enrichie de quelques pièces, dessins, en provenance du Musée municipal d'Amsterdam, qui est aujourd'hui exposée intégralement au Musée de l'Orangerie, à la veille d'entrer au Musée de la *Fondation Vincent Van Gogh*, spécialement construit à Amsterdam pour la recevoir. Un très important et beau catalogue a été édité, servant d'introduction et de commentaire à cette remarquable exposition. Bien qu'apparemment séduisantes toutes les reproductions en couleur des peintures, y figurant, trahissent complètement les originaux, dont elles dénaturent les données et les rapports chromatiques, au détriment même des valeurs. Quant au snobisme typographique, qui consiste à aligner les textes sur la seule marge de gauche, tout en les justifiant, tels des vers, en dents de scie sur la marge de droite, non seulement le procédé est inesthétique mais irrationnel ; sous prétexte d'éviter le trait d'union des mots amputés en fin de ligne, on ne distingue plus nettement les alinéas, avec la suppression du blanc de tête. Détails, sans doute, mais qui choquent en une aussi belle réalisation, qu'on aimerait parfaite.

" HISTOIRE de l'OPPOSITION NATIONALE "

par François DUPRAT

(auteur de « l'Histoire des SS », des « Fascismes inconnus », de l' « Internationale Etudiante Révolutionnaire », des « Journées de mai 68 », etc.).

Un fort volume de 320 pages

De l'Épuration à Ordre Nouveau, la première analyse d'ensemble des mouvements nationaux et nationalistes en France.

Parution début avril

Souscription : 24 F (+ 2 F pour les frais d'envoi).

A envoyer par chèque bancaire ou postal à l'ordre de M^{lle} NICOLET, 66, rue du Théâtre, Paris (15^e).

Pour un Ordre Nouveau

Le Mensuel de combat de la Renaissance Nationale

Pour une France Nationaliste au sein d'une Europe Unie

Pour une Economie au service des Travailleurs

Pour la Victoire de l'Occident.

Abonnement 20 F à l'ordre de M. Hilaire CHOLLET

Ordre Nouveau, 8, rue des Lombards, Paris (4^e)

(Tél. : 272.25.95)

Le Gérant : Maurice BARDECHE

Imprimerie H. DEVE et C^{ie}, Evreux — N° d'imprimeur : 1035

En Souscription

LES SEPT COULEURS, 68, rue de Vaugirard, Paris (6^e)

Julius EVOLA

**Les hommes
au milieu
des ruines**

Le célèbre essai politique du grand philosophe italien, présenté pour la première fois au public français.

Un volume in-8^o carré de 256 pages

Prix de souscription jusqu'au 30 avril : **20 F**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

NOM

ADRESSE

désire recevoir exemplaires de Julius Evola :

Les hommes au milieu des ruines.

Ci-joint F en mandat, chèque bancaire ou virement à notre compte postal, **Les Sept Couleurs**, 2182.19 Paris

Signature :

Extrait du catalogue des Editions des Sept Couleurs

68, rue de Vaugirard - Paris (6^e)

ACTUALITE

François DUPRAT. — Histoire des SS	30,00
B. de VIGNACOURT. — L'Agriculture soviétique de Lénine à Brejnev	12,00
Pierre FONTAINE. — L'aventure algérienne continue ..	12,00
Pierre FONTAINE. — Où mène le gaullisme ?	7,50
Robert ANDERS. — L'Afrique australe	18,00

ŒUVRES DE ROBERT BRASILLACH

Poèmes de Fresnes	9,00
Lettre à un soldat de la classe 60	12,00
Chénier	6,00
Les Quatre Jeudis	épuisé
Domrémy	24,00
Lettres écrites en prison (1944-1945)	15,00

ŒUVRES DE PAUL RASSINIER

Le véritable procès Eichmann	30,00
Le Drame des Juifs Européens	24,00

ŒUVRES DE PIERRE FONTAINE

Alerte au pétrole franco-saharien	15,00
Le Pétrole du Moyen-Orient et les Trusts	15,00
U.R.S.S.-U.S.A.	15,00
Abd-el-Krim, origine de la rébellion Nord-Africaine	15,00
Enquêtes noires	15,00
Les Secrets du Pétrole	15,00
L'Aventure du Pétrole Français	18,00

ŒUVRES DE MAURICE BARDECHE

Lettre à François Mauriac	12,00
Nuremberg ou la Terre promise	24,00
Nuremberg II ou les Faux Monnayeurs	18,00
Les Temps Modernes	12,00
L'Œuf de Christophe Colomb	12,00
Qu'est-ce que le fascisme ?	12,00
Une lecture de Balzac	30,00
Sparte et les Sudistes	15,00

COLLECTION « DEFENSE DE L'OCCIDENT »

La Jeunesse	7,50
La Question noire aux U.S.A.	7,50
Crimes de Guerre des Alliés	7,50
Drames et problèmes de l'Afrique	7,50
L'agression israélienne et ses conséquences	7,50
Les Nouveaux Communistes	7,50
Le Rideau de fer bouge	7,50
La Comédie de la Révolution	7,50
Les Fascismes inconnus	7,50

Remise 10 % à tous les abonnés de « Défense de l'Occident »

Envoi franco contre chèque ou virement à notre compte

CCP, LES SEPT COULEURS, 218.219 Paris